

LÉGENDES
DU
NORD-OUEST

PAR
L'ABBÉ G. DUGAS
MISSIONNAIRE



MONTRÉAL.
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE.
79, rue St-Jacques.
1912.

Légendes du nord-ouest (1883)

Georges Dugas



Librairie Beauchemin, Montréal, 1912

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

LÉGENDES
DU
NORD-OUEST

PAR
L'ABBÉ G. DUGAS
MISSIONNAIRE



MONTREAL.
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE.
79, rue S^t-Jacques.
1912.

TABLE DES MATIÈRES.

DÉDICACE

- I. — Voies admirables de la Providence dans le salut des élus
 - II. — Beau dévouement d'un jeune métis français au Nord-Ouest
 - III. — Le chapelet chez les métis
 - IV. — Quelques traits de bravoure de nos canadiens au Nord-Ouest
 - V. — La femme sauvage abandonnée
 - VI. — Le doigt de Dieu
 - VII. — Une prisonnière Pied-Noir rachetée par un missionnaire
 - VIII. — Genre de vie du sauvage
-

DÉDICACE.

AUX PETITS ENFANTS DES ÉCOLES.

C'EST à vous, mes chers enfants, que je dédie cette seconde série de mes légendes du Nord-Ouest.

C'est dans le but de vous intéresser et de vous édifier que je les ai écrites. En les lisant, peut-être vous inspireront-elles l'idée d'aller un jour à la suite des missionnaires travailler à la conquête des âmes, dans les pays sauvages où j'ai recueilli ces légendes.

Quoi qu'il en soit, si l'un de vous était plus tard appelé par Dieu à ce saint ministère, je me permettrai de lui donner un conseil : c'est celui d'être fidèle à noter dès le commencement de sa carrière apostolique tous les traits édifiants dont il sera témoin ou qu'il entendra raconter. Après quelques années, il trouvera là une mine précieuse dont il sentira l'utilité dans une foule de circonstances.

G. DUGAS, Ptre,
Missionnaire.

PREMIÈRE LÉGENDE.

VOIES ADMIRABLES DE LA PROVIDENCE DANS LE SALUT DES ÉLUS.

Exortum est in tenebris lumen
rectis. — Ps. 111, v. 4.

ON lit, aux actes des Apôtres, un exemple frappant de la bonté de Dieu, procurant le salut aux âmes droites, qui n'ont point volontairement mis d'obstacles à l'action de la grâce.

Un officier de la reine d'Éthiopie cheminait seul sur son char, en lisant un passage du prophète Isaïe. Cet homme qui était encore païen, mais observateur de la loi naturelle, désirait connaître la vérité. Ne comprenant rien aux paroles du prophète, il exprime dans son cœur le désir d'être éclairé et à l'instant même Dieu fait pour lui un miracle éclatant. Un ange est envoyé du ciel pour avertir l'apôtre Saint-Philippe de se rendre sur la route de Gaza, et d'y instruire cet officier de la reine d'Éthiopie, afin qu'il pût recevoir le baptême.

Si nous pouvions voir toutes les voies admirables par lesquelles Dieu amène chaque jour certaines âmes à la connaissance de l'Évangile, nous serions remplis d'étonnement, et, les impies qui accusent la divine providence de priver une multitude d'hommes des moyens de salut, cesseraient leurs blasphèmes.

Voici un trait touchant de cette bonté paternelle de Dieu pour ceux qui ont l'âme droite et qui suivent fidèlement les lumières de la loi naturelle gravée dans le cœur de tous les hommes.

Un jour, un missionnaire oblat, accompagné de quelques sauvages, chevauchait dans les grandes prairies de l'Ouest : il était en route pour une mission.

Le temps était beau et la sérénité de l'atmosphère permettait de découvrir les objets au loin sur la plaine. Tout à coup il s'arrête pour interroger ses guides, il vient d'apercevoir des tentes sauvages à une grande distance dans la prairie.

« — Que voit-on là-bas, leur dit-il ; est-ce un camp ? aurait-on loin pour s'y rendre ?

— Ce sont des Pieds-Noirs qui sont campés là, répondit un des sauvages ; ils sont à plusieurs milles de nous ; je crois qu'il ne faut pas penser à les aller visiter, cela nous retarderait trop.

— Quelle distance y a-t-il d'ici là, reprit le missionnaire ? — Oh ! pas moins que six milles. Nous ferons mieux, mon père, de continuer notre route ». Le guide qui n'avait pas envie de s'arrêter exagérait un peu la distance.

« C'est bien, dit le missionnaire, marchons » ; puis il se mit à réciter son bréviaire.

Après quelques minutes cependant, il s'arrêta de nouveau ; il était inquiet ; une voix intérieure lui disait, qu'il avait là du bien à faire et qu'il ne devait pas passer ce petit camp sauvage sans s'arrêter un moment.

« Arrêtez, dit-il à ses guides ; rien ne nous presse après tout ; nous avons du temps pour arriver à la mission ; quand bien même nous serions en retard de quelques heures, personne n'en souffrira ; d'ailleurs les chevaux sont à moi, et c'est moi qui vous paie. Allons visiter ces loges que nous voyons là-bas ».

En voyant la détermination bien arrêtée du Père, les guides ne firent plus d'objections et tournèrent bride dans la direction du camp.

Après une demi-heure de marche on était auprès des sauvages.

Ceux-ci, quoiqu'infidèles, manifestèrent une grande joie en voyant arriver le missionnaire qu'ils connaissaient et qu'ils respectaient.

Chez tous les sauvages on éprouve une grande satisfaction à nourrir abondamment ses hôtes. Pour l'indien, faire manger copieusement un

visiteur c'est la plus grande des politesses ; il est tout honteux s'il n'a pas à poser devant lui un plat surchargé de viande, et plus le visiteur mange de bon appétit, plus celui qui le reçoit se trouve honoré.

Cette fois le petit camp où s'arrêtait le missionnaire avait de quoi faire honneur à ses hôtes ; aussi le chef n'eut rien de plus pressé que d'annoncer cette bonne nouvelle : *Tu arrives bien*, mon Père, lui dit-il ; nous ne faisons pas pitié aujourd'hui ; nous avons de la viande en quantité ; nous sommes contents de te voir ; dételle les chevaux et assieds-toi avec nous.

Ceux qui accompagnaient le Père n'étaient pas fâchés d'avoir fait ce petit détour car il est rare que l'appétit fasse défaut aux voyageurs dans les prairies.

Pendant que le dîner s'apprêtait, le missionnaire prit place au milieu des sauvages rangés en cercle et leur adressa la parole pour les exhorter à se faire chrétiens et à prier le Maître de la vie. Ils écoutèrent attentivement, comme d'ailleurs ils le font toujours. Le sauvage a cela de particulier, qu'il n'interrompt jamais celui qui lui parle. Sous ce rapport, il l'emporte en savoir-vivre sur beaucoup d'hommes civilisés ; il s'étonnerait fort s'il lui était donné d'assister aux séances tapageuses de l'assemblée délibérante à Paris. On peut dire à l'indien tout ce qu'on veut ; il attend patiemment pour prendre la réplique que l'orateur ait fini de parler.

Après l'instruction du Père, tout le monde du camp alla prendre part au dîner qu'on venait de servir sur l'herbe. Tous firent honneur au festin.

Pendant ce temps-là personne n'avait l'air de savoir que dans une tente voisine il y avait un mourant. À l'arrivée du Père on avait dit que toutes les familles, dans le camp, étaient en bonne santé.

Le repas terminé, le missionnaire voyant que pour le moment, il n'avait plus rien à faire chez ces sauvages, dit à ses hommes de seller les chevaux pour se remettre en route.

On se donna de part et d'autre des poignées de mains, et les voyageurs étaient à la veille de monter sur leurs chevaux quand un sauvage s'approcha du Père et lui dit :

« — Si tu avais le temps de venir voir un vieillard malade qui se trouve tout près d'ici ; nous lui avons parlé de toi et il désire te voir avant de mourir. — Où est-il, demande le missionnaire tout étonné ? Pourquoi ne

m'avez-vous pas dit cela plus tôt ? Vous auriez dû me conduire auprès de lui tout d'abord quand je suis arrivé. — Oh ! c'est que, vois-tu, reprit le sauvage, cet homme est bien vieux et qu'il est presque mort ; tiens ! il est seul dans cette petite tente, entre et tu vas le trouver ».

Le missionnaire dit à ses gens de l'attendre un moment ; pour lui, il se hâta d'entrer dans la petite tente qu'on venait de lui désigner.

Un vieillard, à la figure placide, était étendu sur le sol nu ; à le voir, on s'apercevait bien vite qu'en effet il n'en avait pas pour longtemps à vivre. À l'aspect de l'homme de la prière, son regard sembla se ranimer ; un sourire de joie se répandit sur sa figure et il fit un effort pour tendre la main au Père. Celui-ci se mit à genoux, prit dans ses deux mains, la main décharnée du pauvre sauvage mourant et lui demanda s'il était content de voir un prêtre.

« — Père, dit-il, il y a déjà longtemps que ce désir est dans mon cœur ; je suis heureux de te voir et de te parler ; maintenant je vais mourir tranquille.

— Mais, reprit le missionnaire, il ne suffit pas, pour aller se présenter avec confiance devant le grand Maître de la vie, d'avoir seulement vu l'homme de la prière ; il y a autre chose à faire pour être bien reçu de lui. Tu n'as jamais été instruit de la religion des blancs, et tu n'as pas encore *prié*.

— Père, répond le moribond, tu vois dans quel état je suis ; voici que je pars ; je n'ai plus que quelques heures à vivre, il est trop tard pour apprendre tout ce que tu veux m'enseigner. D'ailleurs, j'ai toujours aimé le grand Maître de la vie, et je n'ai jamais rien fait pour lui faire de la peine. Toutes les fois que mon cœur m'a dit qu'une chose était mal, j'ai évité de la faire. Le Maître de la vie est bon ; j'espère qu'il me prendra en pitié ».

De telles paroles, dans la bouche d'un pauvre sauvage infidèle, touchaient le missionnaire jusqu'aux larmes ; il comprit que la divine providence l'avait conduit auprès de cette âme droite, pour lui faire connaître la vérité et lui ouvrir les portes du ciel.

« — Mon frère, dit-il au sauvage, il ne faut pas un temps bien long pour t'apprendre ce qui est nécessaire, avant d'aller voir le Maître de la vie ; veux-tu seulement m'écouter, et croire ce que je vais te dire ? Fais de moi tout ce que tu voudras, dit le sauvage, je m'abandonne à toi.

— Eh bien, je vais rester ici toute la nuit pour te préparer à mourir ». Le missionnaire alla dire à ses guides de déseller les chevaux et de se préparer à camper en cet endroit ; que pour lui il avait à préparer au baptême un sauvage mourant, et, sans perdre un instant, il s'établit auprès de son malade.

Pendant le reste de la journée et durant une partie de la nuit, il lui expliqua les principaux mystères de la religion ; le sauvage écoutait attentivement pour ne pas perdre une parole.

Sur le matin, comme il paraissait baisser beaucoup, le missionnaire jugea qu'il était prudent de lui administrer le sacrement de baptême. Aussitôt que l'eau sainte eut coulée sur son front, il saisit dans ses deux mains la croix du missionnaire, puis fixant sur le crucifix un regard plein d'amour pour son Dieu, il dit ces paroles : « Ah !... si je t'avais connu plus tôt, comme je t'aurais aimé » !

Un instant après, il rendait son âme à Dieu et se présentait devant ce Maître de la vie, à qui jamais il n'avait voulu faire de peine, et qui, à ce moment suprême, lui ouvrait le ciel par un miracle de sa miséricorde.

Le missionnaire repartit du camp, l'âme remplie de joie, et tout pénétré de reconnaissance pour un Dieu infiniment bon, qui ne laisse jamais manquer personne des moyens de salut.

DEUXIÈME LÉGENDE.

BEAU DÉVOUEMENT D'UN JEUNE MÉTIS FRANÇAIS AU NORD-OUEST.

L'ANNÉE 1870 fut remarquable au Nord-Ouest par le terrible fléau de la picote qui décima les tribus des Pieds-Noirs et des Cris. Cette affreuse maladie, qui porte partout l'épouvante et la terreur, produit chez les sauvages des scènes de désolation indescriptibles. Seuls, les missionnaires qui en ont été les témoins peuvent en avoir une idée.

Les soins hygiéniques que prennent les peuples civilisés pour contrôler les ravages de cette maladie, ne sont pas même soupçonnés chez les sauvages. Logés sous de misérables tentes, où la température varie comme en plein air ; exposés nuit et jour aux courants froids des vents qui soufflent presque continuellement sur ces immenses plaines ; dépourvus de tout remède ; manquant souvent de nourriture, on comprend avec quelle rapidité ils deviennent les victimes du fléau de la picote.

Aussi de tous ceux qui en sont atteints, presque pas un seul en échappe. On en a vu qui allaient se jeter dans l'eau froide, pour calmer l'ardeur de la fièvre qui les brûle au commencement de la maladie ; la mort, on se l'imagine bien, suivait de près de telles imprudences ; mais le sauvage est comme un enfant, il fera des choses qui le tueront, du moment qu'il espérera trouver un soulagement passager à son mal.

Un vieux missionnaire, le R. P. Lacombe, qui a passé sa vie dans les missions du Nord-Ouest, et qui se trouvait au milieu de ces tribus quand le

fléau de la picote les ravagea en 1870, nous a raconté des scènes qui font frémir d'horreur.

Aussitôt que dans une loge quelqu'un était pris par l'épidémie, vite, tous les autres se hâtaient de fuir et abandonnaient le malheureux à son triste sort. C'était partout une véritable épouvante.

Pour tout secours, on laissait au malade étendu sur la terre nue, un petit vase rempli d'eau et une poignée de nourriture. Le pauvre abandonné se résignait à son sort, et quand les petites provisions étaient épuisées, il n'avait plus qu'à attendre la mort, au milieu de souffrances atroces.

Empesté par la corruption dont son corps était couvert ; enveloppé d'un essaim de mouches qui le tourmentaient continuellement, ses derniers moments avaient quelque chose d'horrible. Ces cadavres, ainsi abandonnés, devenaient la proie des chiens, quand les missionnaires n'étaient pas là pour les enterrer. Le R. P. Lacombe a lui-même donné la sépulture à des corps qui avaient été traînés dans des halliers, et dont les chairs tombaient en décomposition. Il fallait un dévouement héroïque pour accomplir un tel devoir de charité.

Pendant que cette épidémie sévissait chez les sauvages au Nord-Ouest, des caravanes de voyageurs, au service de la compagnie de la Baie-d'Hudson, traversaient les prairies pour aller approvisionner les différents forts. En passant dans le voisinage des camps sauvages, ces voyageurs se trouvaient très exposés à contracter la maladie et à la transporter avec eux. Il est vrai qu'on avait soin cette année-là de n'acheter aucune pelleterie des sauvages, de crainte de communiquer la peste.

Toutes les mesures de prudence étaient prises pour empêcher qu'elle ne fût transportée dans la colonie de la Rivière-Rouge, où elle eût causé de terribles ravages ; cependant, malgré tout, la maladie fit des victimes parmi les voyageurs qui traversèrent les prairies durant l'épidémie.

Un jeune Métis du nom de Pépin, âgé d'environ seize ans, faisait partie d'une caravane qui revenait du fort Edmonton vers la fin de juillet. Sa mère, qui était veuve et chargée d'une nombreuse famille, demeurait à St-Boniface sur les bords de la rivière Rouge. Au printemps, elle avait laissé partir son fils dans l'espoir qu'il pourrait gagner quelque argent qui lui aiderait à soulager sa misère.

Lorsque la caravane fut sur le point d'entrer dans la colonie de la Rivière-Rouge, à une distance d'à peu près quatre-vingts milles de St-Boniface, le jeune Pépin, qui se sentait mal à l'aise depuis plusieurs jours, fut pris d'une forte fièvre qui l'obligea à se coucher dans une voiture, ne pouvant plus suivre les autres à pied.

Le lendemain, tout son corps commençait à se couvrir de pustules ; il avait la picote.

Quand le soir, la caravane s'arrêta pour camper, ce fut un grand sujet d'embarras que de savoir ce qu'on allait faire du malade. Il restait encore quatre grandes journées de marche à faire pour arriver à St-Boniface (avec des bœufs on ne parcourt ordinairement que vingt milles par jour). Dans la prairie, il n'y avait aucune habitation pour le loger et lui donner les soins que requérait son état. D'un autre côté, le traîner sur une misérable charrette, exposé pendant toute la journée à l'ardeur des rayons du soleil, c'était s'exposer à le rendre presque mort dans la colonie, et à répandre la contagion partout sur son passage. Ce n'est pas une petite responsabilité que d'introduire un fléau comme celui de la picote au milieu d'une population. Que faire ?

Le jeune homme, qui les entendait délibérer sur son sort, leur dit : « Vous n'avez nul besoin de vous inquiéter à cause de moi. Je ne voudrais pas être la cause de la mort des autres, et je sais qu'en entrant dans la colonie, je propagerai la picote dans les familles ; il vaut mieux que je me sacrifie seul. Vous allez donc m'abandonner ici, et vous continuerez votre voyage sans moi. Préparez-moi un petit abri avec des feuillages pour me garantir contre les rayons du soleil ; laissez-moi un vase d'eau et un peu de nourriture ; quant au reste, je m'abandonne à Dieu qui aura pitié de moi ; je ne désire qu'une chose : c'est d'avoir le bonheur de voir un missionnaire avant de mourir ».

Les gens de la caravane se sentaient émus de pitié pour ce pauvre malade ; il leur répugnait de l'abandonner ainsi au milieu d'un désert, privé de tout secours. Néanmoins, comme Pépin pressait pour qu'on le déposât à terre, on finit par se rendre à ses instances ; on le coucha à quelque distance du chemin, et la caravane se remit en marche pour la Rivière-Rouge.

Dans la fièvre qui le brûlait, le malade eut bien vite avalé l'eau qu'on lui avait laissée ; mais, comme il se sentait trop faible ensuite pour aller en chercher de la nouvelle, il dut se résigner à souffrir l'ardeur de la soif qui le dévorait. Ce fut un terrible martyr qu'il endura, car pendant le jour, à cette soif brûlante venait s'ajouter le malaise causé par une chaleur suffocante, et les piqûres de milliers de mouches qui lui couvraient littéralement tout le corps.

Durant trois longs jours et trois longues nuits, il eut à souffrir ces tortures sans pouvoir se donner le plus léger soulagement.

Le quatrième jour, il avait plutôt la mine d'un cadavre en putréfaction que d'un être vivant. Son visage, recouvert d'une épaisse croûte, ne laissait plus apercevoir ni la bouche ni les yeux. La mort approchait ; il en sentait déjà les étreintes, et le prêtre, qu'il demandait à Dieu de lui envoyer, n'arrivait pas. Confiant dans l'infinie bonté de Dieu qui accepte les souffrances en expiation des fautes, il se résignait à mourir sans les secours de la sainte Église, quand tout à coup, il entend une voix qui lui adresse la parole.

Par une providence toute spéciale, le R. P. Lestang, missionnaire à St-Boniface, s'était mis en route peu de jours auparavant pour aller donner une mission au lac Qu'Appelle, et il passait ce matin-là sur le chemin au bord duquel était couché l'infortuné Pépin. Étonné de voir cette petite loge de feuillage à demi séché, le Rev. Père avait voulu s'assurer s'il n'y avait pas là quelqu'un à qui son ministère pourrait être utile, et c'était lui qui adressait la parole au malade.

« Vous êtes un Père, dit Pépin, confessez-moi bien vite ; je vais mourir ; j'ai été laissé ici il y a quatre jours, parce que j'ai la picote ».

Malgré toute la répugnance que pouvait inspirer la vue d'un tel malade et l'odeur repoussante qui s'échappait de tout son corps, le missionnaire se mit à genoux et entendit la confession du moribond. Il prit ensuite quelques moments pour le préparer à la mort, et lui donna l'absolution.

« J'ai bien soif, lui dit le malade, pourriez-vous me donner à boire ? voici un petit vase qu'on m'avait laissé rempli, mais il y a longtemps qu'il est vide ».

Le Rév. Père partit aussitôt pour aller puiser de l'eau à une distance d'environ deux arpents ; il se hâta, mais quand il revint le malade venait d'expirer. Ses souffrances étaient finies, le Dieu infiniment bon avait accepté son héroïque sacrifice et lui avait conservé la vie tout juste assez longtemps pour recevoir l'absolution du prêtre.

Le bon missionnaire s'agenouilla pour prier ; puis avant de continuer sa route, il creusa une fosse et y déposa les restes de ce généreux enfant.

TROISIÈME LÉGENDE.

LE CHAPELET CHEZ LES MÉTIS.

LONGTEMPS avant l'arrivée des missionnaires au Nord-Ouest, des voyageurs canadiens avaient apporté dans ce pays des objets de piété, et s'ils n'en avaient pas enseigné l'usage aux femmes indiennes qu'ils avaient épousées, la connaissance de ces objets ne leur était pas étrangère.

Un commis de la Baie d'Hudson, M. George Fleury Deschambault, monté très jeune dans les pays du Nord, et mort à un âge avancé, possédait encore à la fin de sa vie le chapelet qu'il avait reçu de M. Roque, supérieur du collège de Montréal, au jour de sa première communion.

Ce chapelet existe encore ; il est devenu une relique de famille.

Monsieur Deschambault fit, dans le Nord, de nombreux voyages pour la traite des pelleteries ; il porta toujours avec lui son chapelet et jamais il n'eut la malchance de l'égarer. Il le récitait tous les jours et même on assure qu'il le faisait réciter à ceux qui demeuraient avec lui.

Pendant les nombreuses années qu'il passa au service de la compagnie de la Baie d'Hudson, loin de tous secours religieux, son chapelet fut sa sauvegarde contre le danger d'y perdre la foi, et son unique consolation dans l'isolement où il se trouva très souvent. Sa fidélité à le réciter lui valut non seulement la grâce de garder la foi, mais lui mérita aussi les secours pour demeurer fervent catholique, malgré le milieu protestant dans lequel il vécut.

Sur la fin de sa carrière, son chapelet était encore son arme favorite. Frappé par la mort lorsqu'il revenait de l'église, il tomba au milieu d'un champ qu'il traversait. Ceux qui allèrent à son secours le trouvèrent avec son chapelet à la main. Il eut le bonheur avant d'expirer, de recevoir les derniers sacrements de la main de Sa Grandeur M^{gr} Taché.

D'autres catholiques, dans ces pays sauvages, imitèrent la belle pratique de M. Deschambault.

Madame Lajimonière, la première canadienne qui vint à la Rivière-Rouge (1806), emporta avec elle son chapelet, qu'elle aussi récitait tous les jours. Elle racontait dans sa vieillesse que, grâce à cette pratique, elle avait été délivrée plus d'une fois de dangers imminents.

Un jour, une bande de sauvages cris, qui s'étaient mis en campagne pour aller lever des chevelures, trouvèrent Madame Lajimonière seule dans une petite loge, au milieu de la prairie ; ils l'auraient probablement massacrée, comme les étrangers qu'ils rencontraient ; mais, l'ayant vue à genoux dans sa tente, récitant pieusement son chapelet, ils la respectèrent et passèrent outre.

Un monsieur Rowand, qui fut, pendant de nombreuses années, bourgeois dans la compagnie de la baie d'Hudson, avait comme d'autres emporté son chapelet au Nord-Ouest. Pendant cinquante ans qu'il voyagea, il le portait toujours avec lui dans ses courses ; seulement, il le mettait au fond de sa valise. À ceux qui préparaient sa malle, il avait soin de dire : « N'oubliez pas d'y mettre mon chapelet ». Il sentait que c'était une protection.

La première fois qu'il se départit de cet objet de piété, ce fut pour le donner à une de ses filles. Mais on dirait que cette séparation lui fût fatale. Il se mettait en route pour un long voyage, à peine avait-il fait quelques lieues, qu'il fut frappé de mort subite.

Les premiers missionnaires : M^{gr} Provencher et M. Dumoulin, avaient apporté avec eux, entre autres objets de piété, des chapelets, quand ils vinrent à la Rivière-Rouge. Ils enseignèrent aux métis à réciter cette prière et on peut dire que cette dévotion fut chère aux premiers néophytes de ces missions. Dans leurs voyages de chasse à la prairie, hommes et femmes portaient un chapelet ; ils ne furent pas tous aussi soigneux de cet objet que l'avait été M. Deschambault. Dieu sait combien il s'en perdit sur les

chemins suivis par les bandes de chasseurs ; cependant ils n'étaient pas lents à les remplacer par des neufs dès qu'ils pouvaient s'en procurer, et ils ne marchandaient jamais sur le prix. En attendant, ils se servaient quelquefois d'une petite ficelle, sur laquelle ils faisaient autant de nœuds qu'il y a de grains au chapelet. C'était un moyen ingénieux de se guider.

Voici un fait bien touchant de la confiance que ces bonnes âmes avaient à la récitation du chapelet ; je l'ai entendu raconter moi-même à la Rivière-Rouge, et j'ai connu intimement l'un des personnages dont il est question dans ce récit.

La seconde année après l'arrivée de M. Dumoulin à Pembina, en l'année 1820, trois hommes et une femme étaient campés par un beau soir d'automne sur les bords de la rivière au Sel, à trente milles environ au sud des frontières américaines.

Deux de ces hommes venaient d'arriver du Canada. Ils avaient entrepris de venir à la Rivière-Rouge, pour y voir un de leurs cousins, Joseph Dauphinais, rendu depuis deux ans dans les pays d'en haut ; il y était déjà marié à une métisse, et c'était cette femme qui était campée avec eux.

Les nouveaux arrivés étaient Pratte et Jenthon, tous deux de Berthier, diocèse de Montréal.

Leur intention n'était pas de se fixer dans le pays ; ils voulaient tout simplement y passer l'hiver et retourner au Canada au printemps.

La chasse à cette époque était très abondante à la prairie, et Pembina se trouvait pour ainsi dire entouré de troupeaux de buffalos ; à deux ou trois journées de marche de ce poste, on les rencontrait par bandes innombrables. Dauphinais conduisait ses deux cousins à la prairie pour leur donner une idée du genre de vie que menaient les chasseurs.

Une première nuit passée sous la tente au milieu de ces immenses solitudes, impressionnait vraiment l'âme du voyageur. Les prairies, alors, n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui ; la civilisation en a banni tout le cachet de leur sauvage grandeur.

Quand l'indien en était seul le maître et qu'il les parcourait en tous sens, comme un grand seigneur son domaine, elles avaient une majesté qui causait un sentiment de frayeur et dont les plus hardis ne pouvaient pas toujours se défendre.

Nos trois chasseurs étaient assis auprès de leur tente plantée là pour la nuit et causaient ensemble du pays natal.

Quand ils eurent bien fumé et fini de raconter toutes leurs nouvelles, ils laissèrent leur feu s'éteindre et allèrent se reposer. Une robe de buffle étendue sur l'herbe servait de lit. Pratte et Jenthon eurent bientôt fermé l'œil. Quand on a marché toute une journée à la prairie, on dort plus profondément, couché sur le sol, que le délicat citadin sur l'édredon le plus mollet.

Dès que Dauphinais vit ses compagnons endormis, il se leva sans bruit, raviva les charbons à demi éteints, et se mit à genoux pour faire sa prière.

La femme de Dauphinais ne s'était pas encore couchée. À quelques pas de la tente, à demi cachée dans l'obscurité, elle tenait en ses mains un chapelet, qu'elle récitait pieusement.

Quand Dauphinais eut terminé sa prière, moins longue que celle de sa femme, mais non moins fervente, il alluma sa pipe et continua à veiller auprès du feu. Il était là depuis quelques minutes lorsque Pratte, qui dormait peut-être un peu inquiet, s'éveilla. Il fut surpris de voir son ami assis auprès du feu, au lieu d'être à dormir sous sa tente. « — Que fais-tu donc là ? lui demanda-t-il. Est-ce que tu ne te couches pas cette nuit ?

— J'attends, lui répondit-il, que ma femme ait fini de réciter son chapelet ; ça lui prend du temps, d'ailleurs il est prudent de se tenir ici sur ses gardes, car nous sommes dans le pays des Sioux, et à chaque instant ces sauvages peuvent nous surprendre. Ce sont des voisins dont il faut se défier. Ils sont toujours en course pour surprendre des ennemis et pour eux tout étranger est un ennemi. À l'heure où l'on s'y attend le moins, ils fondent sur nous. Il est prudent de veiller pour ne pas être attaqués à l'improviste. Repose-toi cette nuit, et demain ce sera ton tour pour faire sentinelle ».

Cette déclaration ne donnait guère à Pratte l'envie de dormir ; l'idée de se voir exposé à tomber sous le scalpel d'un Sioux, n'était pas un calmant. Il sentit le besoin de se mettre sous la garde de Dieu et de ne pas se coucher comme un païen. Rien n'éveille la foi comme l'imminence d'un danger, il se mit donc à genou, fit une fervente prière, puis, un peu rassuré par le sang-froid de Dauphinais, il ferma l'œil de nouveau.

Dès que le jour parut, Dauphinais éveilla ses amis et leur dit : « Hier soir je vous ai avertis que nous sommes sur les terres des Sioux et, par conséquent, exposés à chaque instant à rencontrer ces dangereux ennemis. Je n'ai pas besoin de vous répéter que nous devons nous tenir sur nos gardes. Aujourd'hui, nous avons besoin de chasser, mais il ne serait pas prudent de laisser ma femme seule sous la tente. Je vais partir avec Jenthon, tandis que Pratte restera au camp. Nous serons de retour ce soir, pas trop tard ».

Les deux chasseurs n'étaient pas moins exposés au danger que ceux qui restaient pour garder la tente. Que pouvaient faire deux hommes contre une bande de sauvages, ou même contre deux ou trois en embuscade, et rampant sous l'herbe comme des serpents ?

Malgré tout, ces amis espéraient bien se revoir le soir tous les quatre sous la tente.

La chasse fut heureuse. Le soir venu, Dauphinais et Jenthon revenaient, portant sur leur dos une charge de viande choisie dans les meilleures parties de l'animal abattu. À cette époque d'abondance, le chasseur ne prenait du buffalo que les parties les plus grasses et les plus délicates, le reste était abandonné aux carnassiers de la prairie.

En traversant un petit ruisseau desséché qui se trouvait sur leur route, les deux chasseurs remarquèrent des pistes d'homme toutes fraîches.

En les examinant, Dauphinais remarqua qu'elles venaient tout droit du camp où il avait laissé sa femme avec Pratte.

« Ces traces, dit-il à Jenthon, ne me disent rien de bon. Les Sioux ne sont pas loin ; ce sont eux qui ont passé par ici. Je crains fort qu'ils n'aient découvert notre tente et n'aient fait quelque mauvais coup. Hâtons-nous d'arriver ».

Hélas ! les soupçons de Dauphinais n'étaient que trop fondés. En approchant de l'endroit d'où ils étaient partis le matin, les deux voyageurs furent surpris de ne voir apparaître personne. Tout était silencieux autour de la tente ; le feu était éteint et rien n'annonçait la présence d'un être vivant.

Comme il se faisait tard, et que déjà les ombres du soir couvraient la prairie, ils ne purent constater le malheur qui venait de frapper leurs amis que lorsqu'ils furent arrivés auprès de la tente.

Le premier objet qui frappa leurs regards fut le cadavre ensanglanté de Pratte qui gisait sur le sol à la porte de la tente. Il était complètement dépouillé de ses vêtements ; son corps était tout percé de flèches, et sa chevelure avait été enlevée. La femme était disparue, les Sioux l'avaient faite prisonnière et l'avaient emmenée avec eux.

À la vue de cette scène d'horreur, nos deux chasseurs hésitèrent un moment avant que de prendre aucune détermination. La nuit était trop avancée pour se mettre à la poursuite des sauvages ; d'ailleurs dans quelle direction les trouverait-on ? Ils se décidèrent à attendre là jusqu'au jour. Le matin, ils creusèrent une fosse où ils déposèrent le corps de leur infortuné compagnon, puis ils partirent pour aller à la recherche des Sioux et reprendre, s'il était possible, la prisonnière qu'ils avaient emmenée.

Longtemps ils marchèrent sans rien découvrir, ils désespéraient presque de les rejoindre, quand sur la fin de la deuxième journée, ils aperçurent leur camp sur le bord d'un lac.

Dauphinais ne savait trop quel accueil on allait lui faire, mais il était décidé à tout braver pour reprendre sa femme.

En apercevant les deux chasseurs, le chef du camp sioux vint au-devant d'eux et sans leur donner le temps d'expliquer leur arrivée, il leur dit : « Je sais ce que vous cherchez ; vous êtes à la recherche de la femme que nos guerriers ont fait prisonnière ; déjà elle est retournée chez elle. Nous ne lui avons fait aucun mal ». En même temps, il leur raconta en détail la scène qui avait eu lieu les jours précédents.

Voici comment les choses s'étaient passées.

Pendant l'absence de Dauphinais et de Jenthon, des Sioux errant dans la prairie avaient aperçu la tente où étaient Pratte et la femme de Dauphinais. Croyant que c'étaient des ennemis, ils les avaient attaqués en poussant des cris. Pratte au lieu de donner des signes d'amitié avait cherché à se défendre, mais il était bientôt tombé mortellement blessé par les flèches.

Les Sioux, après l'avoir dépouillé de ses habits, s'étaient enfuis, emmenant avec eux la femme prisonnière.

Une fois rendus dans leur camp, ils l'avaient donnée en garde à deux indiens qui devaient la surveiller pour qu'elle ne s'évadât pas.

Pendant le jour, elle ne pouvait pas facilement s'échapper ; en pleine prairie, on l'eût bien vite aperçue et reprise. La nuit seule lui offrait quelque chance ; malheureusement, le surcroît de précautions que prirent les Sioux lui ôta bientôt tout espoir de salut. Le soir on enveloppait la prisonnière dans une couverture, et sur les bords de cette couverture on faisait coucher ses deux gardiens. Le moindre mouvement qu'elle voulait faire donnait l'éveil à ces deux sauvages et ainsi, humainement parlant, il lui était impossible de s'évader.

Elle avait sur elle son chapelet ; ce fut ce qui la sauva. Avec une ferveur et une confiance qui obtiennent des miracles, elle se mit à prier la très sainte Vierge de lui faire trouver un moyen de sortir de cette captivité.

Ses gardiens l'entendaient murmurer tout bas des mots qu'ils ne comprenaient pas ; puis ce chapelet qu'elle égrenait entre ses doigts les intriguait beaucoup ; au bout de quelques heures, ils n'eurent plus de doute qu'elle faisait de la magie et qu'elle appelait sur leur tête toutes les vengeances de son *grand manitou*. Ils se communiquèrent leurs craintes et résolurent de laisser partir leur prisonnière dès qu'elle ferait mine de vouloir leur échapper. Un peu avant le jour, madame Dauphinais voulut tenter un effort pour sortir de l'espèce d'étui dans lequel on l'avait mise. Elle fut fort étonnée de voir que ses gardiens ne remuaient pas ; elle les crut profondément endormis et confiante dans le secours de Dieu, elle parvint à se glisser hors de la tente. Une fois libre, elle presse son chapelet sur son cœur et prend sa course vers un marais voisin.

Les sauvages firent semblant de ne pas s'apercevoir de cette fuite, de crainte d'attirer sur eux la colère des *manitous*. Ils levèrent le camp sans s'occuper de ce que deviendrait leur prisonnière échappée.

Dauphinais retourna en grande hâte à Pembina avec son compagnon Jenthon, et à leur arrivée ils eurent la joie de trouver madame Dauphinais déjà rendue. Exténuée de fatigue et de faim, elle était parvenue à se traîner jusque chez elle.

Au bout de quelques semaines, remise de ses frayeurs et de ses fatigues, elle donna le jour à un fils qui fut en 1870, membre du Conseil législatif à Manitoba.

QUATRIÈME LÉGENDE.

QUELQUES TRAITS DE BRAVOURE DE NOS CANADIENS AU NORD-OUEST.

LA traite des fourrures, au temps du monopole des grandes compagnies, se faisait à la porte des forts où les sauvages venaient se camper après la saison de la chasse. Dans ces forts échelonnés de distance en distance le long des rivières, ou auprès des lacs, on gardait des dépôts de marchandises et de provisions qui servaient à faire des échanges avec les indiens contre les pelleteries que ceux-ci apportaient.

À propos de ces forts, il ne faut pas s'imaginer que c'étaient les murs de Babylone ni les fortifications de Sébastopol. Quelques-uns furent assez solidement bâtis en pierre et flanqués de tourelles ; mais ce fut l'exception. Sur les bords de la baie d'Hudson, la compagnie anglaise fit les frais de construire un fort capable de soutenir un siège ; on trouvait là de véritables fortifications militaires.

Le fort Garry à la Rivière-Rouge, quoique très célèbre dans l'histoire du Nord-Ouest, n'eut jamais que des murailles en cailloux, de trois pieds d'épaisseur sur une hauteur d'environ quinze pieds.

Les forts du Nord étaient entourés de grosses palissades en pieux fortement liés les uns aux autres ; mais comme les sauvages n'avaient ni canons, ni catapultes, ni béliers pour faire un siège, ces simples fortifications en bois suffisaient pour mettre les gardiens d'un poste à l'abri d'un coup de main, du moment que les portes du fort étaient soigneusement

fermées ; d'ailleurs ces petits forts étaient ordinairement munis d'armes pour la défense.

Cependant les gardiens de ces postes ont couru plus d'un danger de la part des sauvages au temps jadis. Pour vendre leurs pelleteries, ceux-ci venaient en grand nombre se camper dans le voisinage du fort et passaient là plusieurs semaines. Quand leurs échanges étaient finis et qu'ils avaient reçu leur paiement, les sauvages, assez souvent, avaient la tentation de faire une fête pour se dédommager des fatigues de toute une année. (Il n'est pas nécessaire d'être sauvage pour se passer ces goûts, plus d'un blanc en fait autant.)

Quand ils pouvaient réussir à se procurer de la boisson pour s'enivrer, il se passait alors des scènes horribles, où très souvent le sang coulait. Les gardiens des forts, qui dans ces circonstances avaient à craindre pour leur vie, n'étaient pas pressés de se rendre aux désirs des sauvages quand ils demandaient du rhum. Mais pour leur résister il fallait n'être pas tendre ; aussi, ce n'était pas au premier venu pour le courage qu'on confiait le soin de certains postes plus exposés que d'autres aux attaques des indiens.

Les sauvages ressemblent aux fauves ; on les domine par une attitude ferme et un regard féroce ; malheur à celui qui tremble en présence du sauvage, quand celui-ci menace et veut s'imposer ; c'est alors qu'il faut payer d'audace.

On raconte une multitude de traits de bravoure déployés par nos Canadiens dans ces circonstances.

Un jour, dans un fort de l'extrême Nord, un jeune Canadien, M. George Fleury Deschambault, était resté seul avec un commis dans le magasin dont il avait la garde, pendant que le reste des hommes étaient à la chasse. Les portes du fort, par oubli, étaient restées ouvertes ; une bande de sauvages en profitèrent pour venir demander de la boisson ou en prendre de force si on leur en refusait.

Au nombre d'une vingtaine, ils commencèrent par s'installer en maîtres dans le magasin. Au premier coup d'œil, M. Deschambault devina leur dessein ; leur mine décidée annonçait que l'affaire ne se réglerait pas à l'amiable. Le commis, jeune Anglais qui n'était pas la bravoure incarnée, commençait déjà à trembler. M. Deschambault s'en aperçut et tout en ayant

l'air de lui donner un ordre il lui dit : « Descends dans la cave tout de suite, car si les sauvages s'aperçoivent que tu as peur, nous sommes perdus ». Le pauvre commis ne se fit pas répéter l'ordre deux fois, il se hâta d'aller se cacher.

Les Indiens, croyant que celui-ci allait leur chercher du rhum, se réjouissaient déjà du succès obtenu, quand tout à coup M. Deschambault, s'emparant d'une verge en bois dur dont il se servait pour mesurer sa marchandise, se mit à leur mesurer l'échine à tour de bras. Cette brusque attaque, à laquelle ils étaient loin de s'attendre les surprit tellement qu'ils se mirent à fuir comme des enfants. La porte n'était pas assez large pour leur donner passage, et cependant M. Deschambault continuait à les rouer de coups en leur disant : « Ah ! mes mauvais chiens ».

En moins d'une minute le fort était délivré de leur visite, et ils ne songèrent pas plus à revenir qu'une bande de bœufs qu'on chasse d'un jardin à coups de gaule.

Quand les portes furent fermées, le commis remonta de la cave plus effrayé que les sauvages, ne comprenant pas comment un seul homme par sa bravoure pouvait mettre en fuite vingt sauvages.



Un nommé William Rowand, bourgeois de la compagnie de la Baie d'Hudson, a été célèbre parmi les tribus sauvages par la crainte qu'il avait su leur inspirer et l'ascendant extraordinaire qu'il avait acquis sur eux. Tous en avaient peur comme du diable.

Quoique de taille moyenne et un peu boiteux, il était doué d'une force musculaire peu commune. Il était assez rare que, d'un coup de poing, il n'étendît pas son adversaire sur le sol ; aussi, personne n'aimait à se trouver à la portée de son bras quand il était de mauvaise humeur. Plus d'un avait appris à ses dépens qu'il en coûtait de l'impatisser.

Un soir, une bande de sauvages Pieds-Noirs étaient campés auprès d'un fort dont M. Rowand avait la garde, et celui-ci venait de se retirer dans sa chambre quand un serviteur vint frapper à sa porte pour l'avertir que le chef sauvage voulait le voir et lui parler. Le temps était mal choisi pour une audience. « Va lui dire, répond M. Rowand, que je ne veux pas le voir et

qu'il peut s'en aller ». Le serviteur retourne auprès du chef et s'acquitte de sa commission. « — Mon maître ne veut pas te voir, dit-il, et il te fait dire de t'en aller. — Eh bien, répond le sauvage, retourne lui dire que je veux le voir absolument ».

Le pauvre serviteur hésitait à troubler de nouveau M. Rowand. Mais, d'un autre côté, il n'ignorait pas qu'il était imprudent de blesser l'orgueil d'un chef sauvage. Celui-ci, en retournant auprès des siens, tout humilié, n'essaierait-il pas de leur inspirer l'idée de venger cette humiliation sur le personnel du fort ? Il surmonta donc sa répugnance et vint de nouveau frapper à la chambre de son maître.

« Le chef veut absolument vous voir dit-il, et il paraît décidé à ne pas partir sans cela ». Il n'en fallait pas tant pour l'exaspérer.

« C'est bien, dit-il, va lui dire que j'y vais » ; et sans prendre le temps d'endosser un habit de tenue, il sort de sa chambre les poings fermés et se dirige droit vers son homme qui l'attendait près de la porte.

En l'abordant, il lui lance en pleine figure un coup de poing qui l'étend de tout son long sur le plancher ; puis, sans lui donner le temps de se remettre sur ses jambes, il lui administre quatre ou cinq coups de pied, en lui disant : « Tiens ! tu voulais me voir hein ! Va maintenant dire à tes gens que tu m'as vu ».

Le chef, qui n'était pas accoutumé à ce cérémonial, trouva l'audience assez longue et s'empressa de filer.

Il retourna tout honteux auprès des siens, évitant, bien entendu, de leur raconter sa piteuse aventure. Il ne paraît pas que, dans la suite, il ait jamais insisté pour voir M. Rowand.



On remplirait un gros volume d'anecdotes piquantes sur le compte des bourgeois du Nord.

Dans une autre circonstance, il sut se tirer habilement d'un mauvais pas, en jouant un bon tour aux sauvages. C'était au fort des Prairies, et les Cris, en grand nombre, étaient campés dans les environs. Un soir, il était demeuré seul dans le fort avec un vieux serviteur nommé Racette.

On ne pouvait pas tenir continuellement une garnison sur pied pour la sûreté de ces postes. Les serviteurs s'absentaient, tantôt pour la chasse, tantôt pour les voyages d'un fort à un autre, et souvent, il ne restait que deux ou trois hommes pour garder un poste. Parfois c'était dangereux. Les sauvages profitaient de ces circonstances pour se montrer exigeants et audacieux. Cette fois, il arriva que, sur les dix heures du soir une trentaine de grands gaillards de la tribu des Cris vinrent frapper à la porte du fort pour demander du rhum. M. Rowand étant couché, ce fut Racette qui vint répondre. Quand, à travers un petit guichet pratiqué dans la porte, il eut aperçu cette bande de sauvages à une heure aussi avancée de la nuit, il crut que sa dernière heure était sonnée. Comment résister à tant de monde ?

Pour gagner un peu de temps, il dit aux sauvages qu'il n'avait pas les clefs pour ouvrir, mais qu'il allait les demander à son maître.

Les sauvages, persuadés qu'on ne songerait pas à leur résister, consentirent à attendre patiemment quelques instants, se réjouissant d'avance de la fête qu'ils espéraient se payer à même le magasin de la compagnie ; mais ils avaient compté sans les ressources de M. Rowand.

Quand Racette lui eut annoncé qu'une bande de Cris voulaient entrer dans le fort pour avoir du rhum et qu'ils attendaient auprès de la porte, il résolut de les guérir pour longtemps de l'envie de venir le troubler à pareille heure. De chaque côté de la porte il y avait une tourelle munie d'un canon toujours chargé à mitraille. Ces deux canons croisaient leurs feux juste à l'endroit où les sauvages attendaient le retour de Racette portant les clefs. M. Rowand n'aurait pas voulu mitrailler ces pauvres gens, sachant qu'il pouvait s'en débarrasser à meilleur marché.

Il dit à Racette : « Tu vas passer dans une des tourelles, et tu retireras du canon les balles qu'on y a mises ; j'en ferai autant de mon côté. Quand cette opération sera finie, je te crierai de faire feu ; tiens-toi bien prêt, afin que les deux coups éclatent en même temps. Tu vas voir la mine que feront les sauvages en recevant ce salut militaire ; ils n'auront pas envie de boire de sitôt ».

Ils pénétrèrent sans bruit dans les tourelles, et quand tout fut prêt, M. Rowand cria : « Feu » !

Les sauvages aveuglés par la fumée, bondirent quatre pieds en l'air ; ils s'imaginaient que le ciel tombait sur eux, et sans chercher à se rendre compte de la situation, ils prirent l'épouvante à travers la prairie. M. Rowand riait à gorge déployée. « Attendez donc, leur disait-il, j'ai encore un coup à vous tirer ».

On peut s'imaginer qu'ils en eurent assez, et que leur soif fut étanchée du coup.

CINQUIÈME LÉGENDE.

LA FEMME SAUVAGE ABANDONNÉE.

UN jour, au mois de février, pendant les plus rudes froids de l'hiver, le R. P. Lacombe, missionnaire au Nord-Ouest, se mettait en chemin pour aller rejoindre un camp sauvage. Il avait avec lui un métis, nommé Alexis, serviteur dévoué, doublement précieux à cause de son habileté à s'orienter à travers les prairies, et parce qu'il savait toujours trouver un moyen pour se tirer d'embarras, s'il arrivait un accident en route. À l'adresse des blancs, il joignait l'instinct du sauvage.

Quatre chiens, attelés à un petit traîneau plat, portaient tout le bagage. Les deux voyageurs suivaient à pied l'attelage, depuis le matin jusqu'au soir. C'est un dur ministère que celui du missionnaire obligé de suivre les sauvages dans leur vie nomade au désert. Du courage alors, ne suffit pas ; il faut être bien trempé et jouir d'une santé robuste.

Le soir, le Père et son guide campaient auprès d'une touffe d'arbres pour s'y mettre à l'abri du vent pendant la nuit ; ils allumaient un peu de feu, plutôt pour faire bouillir une tasse de thé que pour se chauffer ; car en pleine prairie, par un froid de 40 degrés, il faudrait un foyer bien ardent pour faire rayonner la chaleur à quelques pieds seulement. Souvent pendant qu'on se chauffe un côté, l'autre côté se gèle.

Vers la fin du troisième ou quatrième jour, les deux voyageurs, dans l'espoir de rejoindre le camp dont ils trouvaient les traces fraîches, campèrent plus tard que de coutume.

La nuit était déjà tombée, quand ils s'arrêtèrent sur les bords d'une petite rivière où il y avait du bois. Les sauvages avaient campé là le soir précédent, et avaient dû y passer une partie de la journée ; on voyait encore des cendres chaudes là où ils avaient allumé leurs feux. « Nous allons camper ici, dit le missionnaire ; demain matin, nous partirons de bonne heure pour rejoindre les sauvages qui ne doivent pas être loin ».

Comme le bois n'était pas rare en cet endroit, Alexis alluma un bon feu, fit bouillir le thé et prépara la tente pour la nuit.

Après le souper les deux voyageurs, très fatigués par leur marche prolongée, s'enveloppèrent dans leur couverture et se préparèrent à dormir.

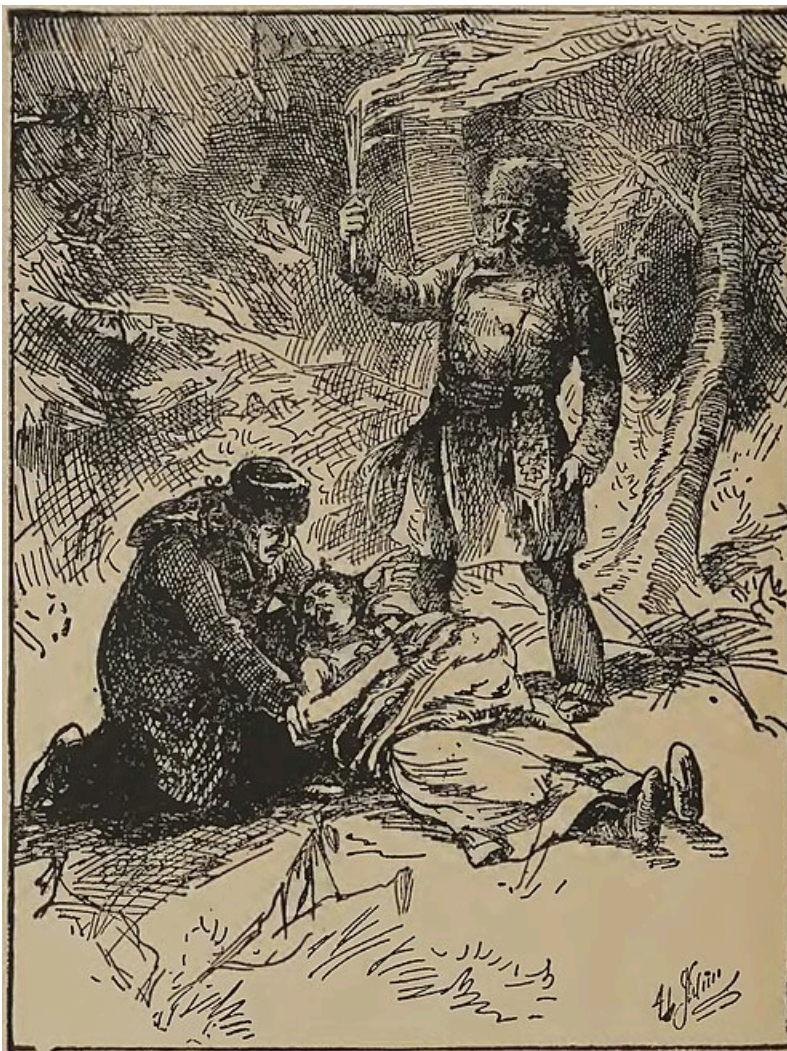
Quoiqu'un lit, sur la terre gelée, ne soit pas une couche mollette, cependant le sommeil ne s'y fait pas attendre après une marche pénible, avec raquettes aux pieds.

Le bon Père commençait déjà à fermer l'œil quand tout à coup, il crut entendre, à peu de distance de lui, les plaintes d'une personne en souffrance. Habitué à la vie du désert, le Père était peu accessible à la crainte. Il prêta, pendant quelques instants, une oreille plus attentive mais tout bruit avait cessé ; il s'imagina qu'il avait pris le bruit du vent à travers les arbres pour des gémissements ; il se remit la tête sur son lit, et se disposa de nouveau à dormir. Trois ou quatre minutes ne s'étaient pas encore écoulées, que les plaintes recommencèrent.

Cette fois, le Père fut bien persuadé qu'il ne se trompait pas ; il se leva et poussa son guide pour lui demander de venir, avec lui, s'assurer d'où venaient ces plaintes. Mais, Alexis ne l'entendait pas de cette oreille ; pour lui ces plaintes étaient poussées par des revenants, et ce n'était pas bien sûr que de s'exposer à les rencontrer à pareille heure dans le bois.

« Allons donc, lui dit le Père, tu plaisantes, mon bon Alexis ; t'imagines-tu que les revenants sortent par un froid semblable pour venir se promener sur la prairie. Viens chercher avec moi, pour voir si nous ne découvrirons pas une personne qui a besoin de notre secours ». Alexis hésitait ; il faisait noir, à ne pas distinguer un objet à deux pieds de distance. « C'est bien, dit le Père ; puisque tu as peur, je vais chercher seul » ; et le voilà parti, à tâtons, à travers les branches. Les plaintes ne se faisaient entendre que par intervalle. Dès qu'elles recommençaient, le Père en profitait pour s'avancer

dans la direction d'où elles partaient. Tout à coup, il les entend à côté de lui ; il se baisse pour chercher avec ses mains, s'il ne toucherait pas un être humain abandonné en ce lieu. Quelle n'est pas sa surprise, quand il découvre, sur les cendres d'un bûcher éteint, une femme indienne, à demi vêtue, tenant un petit enfant sur son sein.



Qu'elle n'est pas sa surprise, quand il découvre, sur les cendres d'un bûcher éteint, une femme indienne, à demi vêtue, tenant un petit enfant sur son sein.

Pour trouver un peu de chaleur et conserver un reste de vie pour elle et son enfant, elle s'était couchée sur ces cendres, où le matin les sauvages avaient allumé du feu.

« — Que fais-tu là, lui demande le Père ? Pourquoi n'as-tu pas suivi tes gens ? Comment se fait-il qu'on t'a laissée seule ici » ?

— Mes gens m'ont abandonnée, répondit-elle ; mon mari m'a battue ce matin et il m'a rejetée. Maintenant j'ai les deux pieds gelés, et je ne puis plus marcher ; je vais mourir ». Le Père appela Alexis à son secours. « Viens vite, lui cria-t-il ; il y a ici une femme et son enfant à moitié gelés ; apporte un peu de lumière ». Alexis rassuré, en voyant qu'il n'avait pas affaire à des revenants, se hâta d'accourir.

C'était un spectacle navrant. La mère, pour préserver son enfant contre le froid, s'était dépouillée du peu de vêtements qu'elle avait pour se couvrir les épaules ; ses cheveux et sa figure étaient tout couverts de cendres. Le petit enfant affamé rongait le sein de sa mère, pour arracher un peu de nourriture. Tous les deux étaient affreux à voir.

Comme la femme ne pouvait plus se tenir sur ses pieds, il fallut la porter au campement avec son enfant. Alexis alluma un grand feu, fit asseoir la femme tout auprès, le dos appuyé sur le traîneau renversé. Pendant ce temps, le Père leur préparait un peu de nourriture. Il tira de son sac un morceau de viande sèche, le fit bouillir à la hâte, sur le feu ; et quand le bouillon fut prêt, il en fit avaler un peu à la mère et à l'enfant. Le pauvre petit était tellement affamé, qu'il aurait voulu avaler la cuiller dans laquelle le Père lui présentait de la nourriture. Quand ils eurent été un peu réconfortés, le Père dit à la femme : « Maintenant, tâche de te reposer jusqu'à demain, et nous verrons aux moyens de te conduire à tes gens ». Cependant, le plus difficile de la tâche n'était pas fait. Le lendemain, il fallait rejoindre le camp, sans quoi tous les quatre s'exposaient à périr, ou de faim ou de misère. Le Père s'était dépouillé de l'unique couverture qu'il avait, pour la donner à la malade qui n'avait rien à se mettre sur les épaules. Les chemins étaient tout bouleversés par le passage de tout le camp sauvage. C'était à peine si les chiens pouvaient traîner le petit bagage du missionnaire et de son serviteur. Puis, comment installer sur un traîneau d'un pied de large, une femme malade que le moindre mouvement ferait

verser par terre ; on ne pouvait pourtant pas abandonner cette malheureuse. Le Père se trouvait fort embarrassé. Ce fut Alexis qui le tira d'inquiétude. « Allez-vous coucher, mon Père, dit-il au missionnaire ; moi, je vais veiller pour entretenir le feu, et demain matin tout sera prêt ». Sans trop savoir ce qu'Alexis allait inventer, le Père, très fatigué, se coucha et dormit jusqu'au matin.

Pendant la nuit, Alexis, avec des cordes de cuir et son couteau, avait fabriqué un traîneau. En s'éveillant, le Père fut surpris de trouver son traîneau de la veille, tout transformé et prêt à recevoir une personne, assez confortablement.

Après le déjeuner, on plaça la femme avec son enfant dans ce traîneau improvisé, et on se mit en marche. Alexis aidait les chiens, en tirant sur une corde en avant, et le Père, monté sur ses raquettes, suivait en arrière pour tenir le traîneau aplomb sur le chemin, et l'empêcher de chavirer. La journée fut rude ; les voyageurs ne s'arrêtèrent pas un moment ; ils voulaient atteindre le camp sauvage, avant la nuit.

Vers les quatre heures de l'après-midi, ils aperçurent les tentes sur les bords d'une petite rivière. Le Père et son serviteur n'en pouvaient plus de fatigue ; il était temps qu'ils arrivassent.

En voyant venir vers eux le missionnaire, quelques indiens s'avancèrent au-devant de lui, pour le saluer. Ils ne s'attendaient pas à rencontrer la malheureuse femme qu'ils avaient si cruellement abandonnée, deux jours auparavant. En l'apercevant, bien enveloppée dans le traîneau et conduite par les deux voyageurs, ils demeurèrent tout honteux, sans oser dire un mot ; ce fut le Père qui leur adressa la parole pour leur reprocher leur odieuse conduite. « — C'est ainsi, leur dit-il, que vous traitez vos femmes ; vous les jetez sur le chemin pour les laisser mourir, comme si c'était un chien. J'ai plus de cœur que vous autres, moi, je l'ai ramassée, et je vous la ramène. À qui appartient-elle ? Où est son mari ?

— Il est là, répondit l'un d'eux, dans la petite tente que voici, et il la désigna du doigt ».

Le Père s'y dirigea, mais avant qu'il eut le temps d'y entrer, l'indien sortit, et payant d'audace.

« — Tu aurais aussi bien fait, dit-il au Père, de la laisser mourir, je n'en veux plus maintenant ; j'en ai une autre, fais de celle-là, ce que tu voudras.

— Misérable chien ! lui dit le Père, c'est ainsi que tu parles. Est-ce que tu n'as pas honte de te montrer aussi sans cœur. Eh bien ! puisque tu es si dénué de sentiment, je vais trouver quelqu'un qui prendra soin de ta femme. Tu peux rentrer dans ta tente ».

Le Père n'eut pas de peine, après avoir reproché aux sauvages leur cruauté, à trouver une famille qui se laissa toucher et consentit à prendre soin de la pauvre abandonnée. Elle perdit une partie de ses pieds ; néanmoins, elle finit par guérir, et quand ses forces furent revenues, elle suivit le Père jusqu'à la mission. Là, il la confia aux révérendes sœurs de charité qui l'instruisirent de la religion catholique, et un an après, elle avait le bonheur d'être baptisée. Sa petite fille grandit chez les révérendes sœurs, et vécut jusqu'à l'âge de douze ans.

Ainsi, leur sort fut bien différent de ce qu'il eût été sans la charité et le dévouement du bon missionnaire.

SIXIÈME LÉGENDE.

LE DOIGT DE DIEU.

AUX environs de la ville de Calgary, dans la province d'Alberta, au pied des montagnes Rocheuses, vivait, il y a quelques années, un colon irlandais, possesseur d'une jolie ferme qu'il exploitait avec succès. Ses affaires marchaient bien, et la fortune dans ce pays nouveau lui souriait déjà.

Né catholique et marié à une femme catholique, il s'acquittait exactement de ses devoirs religieux depuis son arrivée au Nord-Ouest, quand, un jour, il eut le malheur d'avoir une difficulté à démêler avec un missionnaire.

Prompt de caractère (comme le sont d'ailleurs presque tous ses compatriotes), tête de feu et cœur bouillant, toujours prêt à se blesser sur un simple soupçon, ce colon devint l'ennemi juré du missionnaire après en avoir été le plus intime ami ^[1].

Pour comble de malheur, il voulut rendre la religion catholique solidaire des fautes qu'il reprochait à son ancien ami. C'est ordinairement ce qui arrive avec ceux qui n'ont pas un jugement bien équilibré. Ils se vengent sur la religion des insultes qu'ils prétendent avoir reçues des hommes, comme si la religion était responsable des fautes que commettent les chrétiens.

À partir de ce moment, notre colon irlandais jura qu'il ne pratiquerait plus ses devoirs religieux, et qu'à l'avenir il ne donnerait plus un sou pour les œuvres catholiques. Sur ce point, il tint parole ; il cessa de paraître à l'église et mit de côté toute pratique religieuse.

À quelque temps de là, un missionnaire canadien, qui travaillait à recueillir des aumônes pour l'aider à la construction d'une église à Calgary, se présenta chez ce colon irlandais et lui demanda bien humblement et bien poliment quelques piastres pour l'œuvre à laquelle il travaillait. « Vous êtes catholique, lui dit-il, et comme tel ne me refusez pas une légère aumône.

« Mon père, lui répondit-il, je tiens à vous déclarer, une fois pour toutes, que je ne veux plus désormais avoir rien à faire ni avec l'Église ni avec ses ministres ; cependant, voici vingt piastres que vous remettrez à un tel de vos pères, c'est un don que je fais à lui parce que je le regarde comme un homme ».

Le missionnaire prit les vingt piastres et revint à la mission.

Quand il remit cet argent au Père pour qui il était destiné, celui-ci fut d'abord tenté de renvoyer le don au donateur, tout en lui faisant dire qu'il n'en avait nul besoin pour lui ; que de plus, le motif pour lequel cet argent lui était donné, devenait une insulte pour ses confrères.

Cependant, après avoir réfléchi un moment, il se dit à lui-même, qu'en agissant de la sorte, il se fermerait peut-être la dernière porte pour arriver à ce cœur si mal disposé ; il garda l'argent, et attendit un moment favorable.

Quinze jours s'étaient écoulés depuis cet incident. Le Père qui avait reçu la somme de vingt piastres, se disposait à partir pour Montréal ; mais, auparavant, il voulut aller sonder les dispositions de son colon irlandais, et voir si, avec de bonnes paroles, il n'y aurait pas moyen de le ramener à des sentiments plus chrétiens.

Un bon matin, il se rendit à sa demeure où il le trouva en compagnie de quelques personnes avec lesquelles il avait à régler des comptes.

Quand celles-ci furent parties, le Père aborda aussitôt la question religieuse. Ils conversèrent assez longtemps tous les deux sans s'émouvoir. Le colon persistait toujours à dire qu'il était déterminé à ne plus pratiquer aucune religion.

« — Vous parlez bien ainsi, dit le missionnaire pendant que vous êtes en bonne santé, mais si vous vous voyiez en face de la mort, vous raisonneriez probablement mieux que cela. Refuseriez-vous le secours d'un prêtre qui viendrait au moment de votre mort vous offrir son ministère ?

— Mon Père, dit le colon, il faut en finir ; à l'heure de ma mort, il peut bien se faire que je sois privé de connaissance ; alors vous ne pourrez pas juger de mes dispositions ; mais aujourd'hui, pendant que je suis en pleine possession de toutes mes facultés, je vous déclare que si, à l'heure de ma mort, je suis privé de ma connaissance, vous pourrez interpréter ma volonté dans le sens que je l'exprime ici devant vous ; je refuse de vous voir.

— Mon cher ami, lui dit le Père, savez-vous bien ce que vous dites là ? C'est un blasphème épouvantable. Vous signez en ce moment votre damnation. — N'importe, mon Père, je maintiens ce que je dis ».

Voyant l'inutilité de ses instances, le missionnaire, le cœur navré, revint à la mission et raconta à ses confrères le triste entretien qu'il venait d'avoir avec son colon irlandais.

Environ un mois plus tard, on apprit un matin à la mission qu'un homme venait d'être ramassé à demi-mort sur le chemin, au bas d'une côte non loin de la ville de Calgary. Cet homme, c'était le colon irlandais. Tombé de voiture pendant la nuit, il était resté là jusqu'au matin sans pouvoir se remuer. Son cheval qui traînait une lourde charge, lui avait passé sur le corps et lui avait infligé de graves blessures. Des indiens, en passant par ce chemin, l'avaient ramassé et porté dans une maison voisine.

Le médecin, appelé promptement, lui donna ses soins et lui dit qu'il ne lui découvrait pas de blessures mortelles, quoiqu'il fût très souffrant.

Au bout de quelques jours, le malade reprit assez de forces pour retourner chez lui ; il crut que tout danger était passé. Pendant deux ou trois semaines cependant, il resta languissant ; il sentait des douleurs internes contre lesquelles il se raidissait en vain. Peu à peu il perdit ses forces, et enfin il fut obligé de prendre le lit. Quoiqu'il sentît fort bien la gravité de son mal et que la pensée de la mort l'effrayât un peu, comme nous allons le voir, cependant l'orgueil l'empêchait de revenir sur ce qu'il avait déclaré au missionnaire, et il attendait que tout fût désespéré, avant de faire aucune démarche pour avoir les secours de la religion.

Sur ces entrefaites, un Père de la mission vint à passer auprès de là ; il venait de visiter d'autres malades, et il profita de l'occasion pour arrêter à la maison du colon irlandais. Il était tard, c'était à la nuit tombante. La pauvre femme du colon, qui gémissait de l'entêtement de son mari, fut heureuse de

voir arriver un prêtre dans un moment aussi critique. Elle se hâta de le conduire à la chambre du malade qui ne parut pas fâché de le voir. — « Je suis arrêté pour m'informer de l'état de votre santé, dit le missionnaire ; j'ai appris que vous étiez plus souffrant. Je ne voulais pas passer sans vous voir. Je vais me rendre à la mission, mais vous savez que si vous avez besoin de moi, je serai toujours prêt à venir.

— Je vous remercie bien, mon Père, dit le malade. Mais pour ce soir, comme il est déjà tard, vous feriez mieux de coucher ici, et demain vous vous rendrez chez vous ».

Le Père n'avait garde de refuser l'invitation ; il comprit que le malheureux avait peur de la mort et qu'il voulait avoir le prêtre sous sa main, si le mal faisait des progrès. C'était une dernière chance qui se présentait de le ramener à Dieu. Le Père prit son souper et se retira dans une chambre qu'on lui avait préparée.

Sur les dix heures du soir, le malade ressentit de fortes douleurs intérieures, il appela sa femme et lui dit : « Va donc voir si le Père veille encore et demande-lui pour venir ici, je voudrais le voir ».

Malheureusement, le Père était au lit et dormait ; la femme frappa ; mais n'entendant aucune réponse, elle revint à la chambre de son mari lui annoncer que le Père reposait et qu'elle n'osait pas le déranger. « C'est bien, dit le malade ; il n'y a rien qui presse d'ailleurs ; si je deviens plus mal, tu retourneras l'avertir. Elle s'assit auprès du lit de son mari, afin d'être prête à courir éveiller le Père, dès qu'elle verrait quelque danger.

Tout à coup, sur les onze heures, elle entend un râle dans la gorge du malade ; effrayée, elle court à la chambre du Père et frappe à coups redoublés : « Vite, vite, dit-elle, mon mari se meurt ».

En un instant le Père fut debout et habillé ; il vole à la chambre du malade ; lui prend la main : hélas ! le pouls avait cessé de battre. Le malheureux était mort, et mort sans confession, à côté d'un prêtre.

Dieu avait entendu son blasphème ; il l'avait pris au mot.

Ainsi s'accomplissait la parole de l'Écriture : *Vous vous êtes moqué de moi ; je rirai de vous à mon tour.*

1. [↑](#) Ce missionnaire se trouvait à être son compatriote.

SEPTIÈME LÉGENDE.

UNE PRISONNIÈRE PIED-NOIR RACHETÉE PAR UN MISSIONNAIRE.

DANS les guerres que se faisaient jadis entre elles les tribus sauvages du Nord-Ouest, parmi les prisonniers qui tombaient aux mains des vainqueurs, tous n'étaient pas voués au même sort. Les hommes étaient réservés pour être livrés aux tortures raffinées, que seuls ces barbares savaient inventer pour réjouir leurs féroces instincts. Les femmes étaient conduites au camp pour être données aux principaux chefs qui les gardaient pour épouses, ou bien comme esclaves. Si les chefs ne les réclamaient pas pour eux, elles restaient la propriété de celui qui les avait fait prisonnières, et il pouvait en disposer à son gré.

La tribu des Cris, voisine de celle des Pieds-Noirs, vécut rarement en bons termes avec celle-ci. Quand une campagne ne leur avait pas été favorable, elles se juraient amitié, mais c'était plutôt pour avoir le temps de réparer leurs forces et de se tendre de nouveaux pièges, que par amour de la paix. À la première occasion qui leur paraissait favorable, le serment était oublié et les hostilités recommençaient comme de plus belle.

En vain les missionnaires usaient-ils de toute leur influence pour les détourner de ces guerres injustes et cruelles, jamais ils n'arrivaient à assurer une paix solide entre ces différentes tribus dont la guerre était comme l'élément naturel ; il a fallu attendre, pour obtenir ce résultat, que le christianisme eût fait couler un sang nouveau dans ces natures sauvages.

Le R. P. Lacombe, qui a passé quarante années de sa vie au milieu de leurs camps, suivant tantôt une tribu, tantôt une autre, a recueilli, dans sa

longue carrière apostolique, une foule d'épisodes toutes palpitantes d'intérêt sur les mœurs et les coutumes des indiens du Nord-Ouest. En voici une que nous lui avons entendu raconter nous-même.

Un jour, il se trouvait dans un camp de la tribu des Cris et il y avait là des néophytes qu'il venait instruire ; c'était à l'époque de l'année où les jeunes guerriers faisaient leurs exploits en allant sur les terres de leurs ennemis voler des chevaux, faire des prisonniers et enlever des chevelures. La plupart des jeunes gens étaient absents du camp, les vieillards les attendaient à la porte de leur tente en fumant le calumet.

Tout à coup, quelqu'un du camp les aperçoit au loin sur la prairie, ils reviennent au galop de leurs chevaux, et à leur mine, ils paraissent avoir remporté quelque butin sur leurs ennemis. Tout le monde du camp se lève pour les recevoir avec des cris de joie et chanter avec eux la victoire. Cependant ils n'ont pas fait de prisonniers, une jeune femme seulement est tombée entre leurs mains, elle est la captive d'un jeune guerrier qui s'est emparé d'elle après avoir tué son mari ; il la tient avec lui sur son cheval.

Aussitôt que la troupe a mis pied à terre, on donne la liberté aux chevaux qui vont paître autour du camp et chacun se prépare à raconter les traits de bravoure de cette attaque. La prisonnière, elle aussi, est laissée en liberté avec les autres femmes, en attendant qu'on dispose d'elle. Mais, à peine a-t-elle aperçu le missionnaire, qu'elle accourt auprès de lui, se jette à ses pieds, saisit sa soutane et lui dit en pleurant : « Mon Père, prends-moi en pitié. Les guerriers Cris ont tué mon mari et m'ont faite prisonnière. Prends ma défense ».

Le missionnaire, tout ému de la confiance que lui témoigne cette malheureuse captive infidèle, comprend qu'elle lui demande de la racheter pour la rendre à sa tribu ; il sait que, s'il pouvait réussir à la délivrer des mains de ses ennemis, pour la reconduire à ses parents chez les Pieds-Noirs, ce serait un moyen de s'y rendre très populaire et d'arriver à leur faire accepter la religion catholique.

« — Combien demandes-tu pour cette femme dit-il au guerrier qui l'a faite prisonnière ? Je voudrais l'acheter, si tu veux me la céder. — Je n'ai pas l'intention de la vendre, dit le sauvage avec un air assez hautain ; je

veux la garder pour en faire ma femme ; elle m'a coûté trop cher pour la donner ; j'ai exposé ma vie pour m'emparer d'elle.

— C'est bien, dit le missionnaire, garde-la, mais vous viendrez encore me supplier pour aller délivrer les vôtres chez les Pieds-Noirs, et je vous refuserai. Jusqu'à aujourd'hui vous avez été bien aise de recourir à moi pour racheter vos prisonniers. Tu te souviens l'année dernière ce que j'ai fait pour vous autres ; vous n'étiez pas si fiers alors. Quand l'occasion s'en représentera, je te rappellerai la circonstance d'aujourd'hui et je ne vous écouterai plus.

Les sauvages se regardaient les uns les autres. Les raisons données par le Père les frappaient. Ils se souvenaient des services qu'il leur avait rendus en pareil cas. Les vieillards, plus sages que les jeunes, se mirent à délibérer ensemble. « Le Père a raison, se dirent-ils ; nous n'avons pas d'esprit en lui refusant ce qu'il demande. Quand nous faisons pitié, il nous aide ; il est toujours notre ami. Si nous lui refusons cette femme, il n'ira plus demander nos enfants aux Pieds-Noirs quand ils nous les enlèveront ».

Chez les indiens c'est le conseil des anciens qui l'emporte, et, là-dessus, ils sont plus sages que la plupart des peuples civilisés.

Le jeune guerrier, maître de la prisonnière, n'attendit pas un ordre des chefs pour proposer au missionnaire d'entrer en négociation.

« — Combien m'offres-tu pour cette femme, dit-il au Père ; je vais te la céder, puisque tu tiens tant à l'avoir.

— J'ai ici quatre beaux chevaux, dit le Père, choisis celui que tu voudras, et, de plus, je te donne un habillement complet.

— C'est bon, j'accepte ; ma prisonnière est à toi ».

La pauvre captive ne parlait pas la langue crise, et, par conséquent, ne comprenait encore rien au marché qui venait de se conclure par rapport à elle.

Elle osait à peine croire à son bonheur, quand le Père lui dit en sa langue qu'elle était libre et qu'il allait maintenant prendre soin de son sort pour la rendre à sa famille. Après quelque temps passé dans le camp sauvage, le missionnaire retourna à St-Albert, conduisant avec lui la femme Pied-Noir

pour la placer chez les Révérendes Sœurs de Charité, et la faire instruire de la religion catholique.

Comme elle était très intelligente, elle eut bientôt appris ses prières et son catéchisme. Les religieuses la préparèrent au baptême, et, quand au printemps le Père Lacombe fut prêt à partir pour aller chez les Pieds-Noirs, sa captive rachetée des Cris était aussi rachetée par le sacrement de régénération ; elle était baptisée et elle avait fait sa première communion.

Les bonnes sœurs avaient trouvé dans cette néophyte tant de docilité et de bonnes qualités qu'elles s'étaient attachées à elle, mais cet attachement était réciproque, et quand le moment de retourner vers sa tribu fut arrivé, la pauvre Pied-Noir mêla ses larmes à celles des religieuses.



De la mission de St-Albert pour arriver sur les terres des Pieds-Noirs il y avait plusieurs jours de marche à faire. On voyageait en petite caravane. Le Père avait une voiture sur laquelle il conduisait sa prisonnière qu'il était fier de rendre à sa tribu.

Dans ses pérégrinations fréquentes à travers les prairies le Père Lacombe portait ordinairement, dans sa voiture, un drapeau blanc qu'il hissait au bout d'une hampe afin de signaler son arrivée quand il approchait d'un camp sauvage. Dès que les indiens voyaient le drapeau blanc apparaître, ils savaient que le Père Lacombe arrivait, et, de quelque tribu qu'ils fussent, ils allaient au-devant de lui.

On avait déjà une longue distance de parcourue et la caravane entraît sur les terres des Pieds-Noirs, quand, un matin, sur les neuf heures, le guide aperçut des tentes dans la prairie. Le Père aussitôt fit faire halte et hissa son drapeau, puis, armé de sa longue-vue, il chercha à reconnaître de qui était ce camp. Après un moment il aperçut une bande de sauvages qui venaient à sa rencontre : c'étaient des Pieds-Noirs.

Aussitôt il dit à ses gens qu'il allait attendre là les sauvages, et qu'ils pouvaient profiter de cette halte pour faire paître les chevaux.

Le Père avait donné à sa néophyte le nom de Marguerite, mais, par abréviation, il l'appelait Peggy.

« Peggy, dit-il, voici des gens de ta tribu, tu vas sans doute revoir tes parents, mais il faut leur causer une grande surprise. Tu vas te cacher sous la voiture ; je jetterai une couverture sur toi, et tu ne te montreras que lorsque je t'appellerai ».

Le Père voulait questionner d'abord les parents de Peggy et jouir de la surprise qu'il allait leur causer.

Quand la bande des Pieds-Noirs fut arrivée et que chacun eut échangé des poignées de main avec le missionnaire, celui-ci remarqua parmi eux un homme et une femme manifestant d'un deuil profond. Tous deux s'approchèrent du Père en pleurant et lui dirent : « Mon Père, *nous faisons bien pitié* maintenant ; l'été dernier un parti de Cris est venu nous surprendre dans un camp et nous a tué beaucoup de monde. Nous avons une fille mariée ; son mari a été tué par nos ennemis et elle a été emmenée prisonnière ; nous ne connaissons rien sur son sort, mais nous la pleurons comme morte ; nous ne la reverrons plus. Nous faisons pitié aujourd'hui.

— Croyez-vous, dit le Père, que le Grand-Esprit est assez puissant pour vous rendre, s'il voulait, votre fille ?

— Nous savons que le Grand-Esprit est capable de faire cela, mais il ne le fera pas pour nous.

— Eh bien, vous allez voir comme le Grand-Esprit est bon. Vous allez revoir votre fille ; c'est lui qui l'a conservée : Peggy, dit le Père, viens ici »... En un instant, celle-ci était sortie de sa cachette pour se jeter dans les bras de ses parents. Ceux-ci, frappés par cette apparition subite de leur fille qu'ils croyaient morte, faillirent perdre connaissance. Le missionnaire regrettait presque de leur avoir causé une si forte émotion. La scène était des plus touchantes, tous les assistants pleuraient de joie. Le Père Lacombe était exalté aux nues par les sauvages.

Sa popularité, déjà grande auprès d'eux, ne fit que s'accroître davantage et augmenta son influence dans toute la tribu.

HUITIÈME LÉGENDE.

GENRE DE VIE DU SAUVAGE.

EN dédiant ces petites légendes aux jeunes enfants des écoles, j'ai exprimé le vœu d'en voir quelques-uns, parmi eux, devenir un jour missionnaires au Nord-Ouest.

Quoique ce grand territoire soit ouvert à la civilisation chrétienne, depuis soixante et quinze ans déjà, et que les missionnaires l'aient parcouru en tous sens, il reste encore, hélas ! un grand nombre d'indiens qui n'ont pas voulu recevoir le bienfait de l'évangile ; et dont les yeux sont toujours obstinément fermés aux lumières de la foi. Ils ont gardé leurs superstitions païennes, et à côté de tribus chrétiennes, ils vivent et meurent dans l'infidélité. Il faut donc des missionnaires pour faire rentrer au bercail du père de famille ces brebis retardataires et vagabondes. C'est à faire connaître le misérable état du pauvre sauvage que je consacre ce dernier chapitre. Puisse cette description éveiller dans le cœur de mon jeune lecteur un sentiment de pitié et lui inspirer le désir d'aider le missionnaire de ses prières et de ses aumônes en attendant que Dieu l'appelle lui-même à la sublime vocation d'apôtre !



J'ai dit que la vie du sauvage était une vie misérable et tout homme civilisé qui vit quelque temps auprès de lui l'avouera comme moi. Les écrivains qui ont voulu peindre l'indien avec des couleurs brillantes et, poétiques, nous prouvent qu'ils ne l'ont jamais connu et surtout qu'ils ne

l'ont jamais fréquenté. Chez le sauvage, tout est répugnant pour l'homme civilisé. Il est vrai que le sauvage né au désert, ne sent pas comme nous tout ce que son genre de vie a de pénible. Habitué dès son enfance aux misères et aux fatigues de cette vie nomade ; élevé dans la malpropreté des loges et des camps ; n'ayant aucune connaissance du confort de la vie civilisée, il reste sans point de comparaison pour mesurer le malheur de sa triste existence ; aussi, il ne déplore pas trop le sort que lui a fait la nature. Mais il en est autrement pour le missionnaire. Pour lui la vie sauvage sera toujours un martyre ; il ne se fera jamais à l'étroite tente sous laquelle il s'abrite quand il s'arrête le soir ; il aura toujours de la répulsion pour les guenilles sales dont le sauvage se couvre, pour la vermine qui le dévore et pour la nourriture nauséabonde dont il sert ses repas. S'il s'est rencontré parfois des êtres abrutis par la débauche, qui se sont faits sauvages pour donner libre carrière à leurs passions, ils font exception ; l'homme qui garde le sentiment de sa noblesse ne se fera jamais sauvage, et s'il embrasse ce genre de vie, ce ne sera que comme le missionnaire, par vertu et par héroïsme, pour gagner des âmes à Jésus-Christ.



Les indiens du Nord-Ouest, depuis les bords du grand lac Supérieur jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, se rattachent à six tribus principales qui sont, les Sauteux, les Cris, les Assiniboines, les Pieds-Noirs, les Montagnais et les Esquimaux. Les Sauteux et les Cris sont des branches détachées de la grande famille des Algonquins qui habitaient autrefois les bords du Saint-Laurent ; on en trouve la preuve dans l'affinité de langage qui existe entre ces tribus. Le Sauteux diffère très peu de l'Algonquin ; les mots dans les deux langues ont presque invariablement les mêmes racines et les mêmes terminaisons ; en sorte qu'un missionnaire qui possède l'Algonquin, comprend assez facilement le sauteux. Ce sont ces deux tribus des Cris et des Sauteux qui ont été évangélisées les premières quand les missionnaires ont pénétré dans le Nord-Ouest. En l'année 1832, M^{gr} Provencher commença à établir des missions sauvages pour les Sauteux. Un prêtre canadien, M. G. Belcourt, fut exclusivement chargé de ce genre de ministère. Une mission sauvage fut fondée sur l'Assiniboine à la Baie St-Paul ; l'autre sur la rivière Winnipeg à l'endroit appelé

Wabassimong. Cependant, malgré le zèle déployé par Monseigneur Provencher et ses missionnaires, les Sauteux ne profitèrent guère des soins qu'on leur prodigua. Peu à peu ils s'éloignèrent de la mission où l'on avait bâti une chapelle, et reprirent le chemin du désert. Leurs rapports avec les blancs, coureurs des prairies et des bois, produisaient sur eux un mauvais effet, que toutes les leçons des missionnaires ne pouvaient pas détruire. Ces sauvages, rebelles à la grâce, devinrent ivrognes et débauchés, et vers 1846 la mission de Wabassimong tombait complètement.

Depuis lors, ces sauvages ont été visités dans leurs camps par des missionnaires qui, chaque année, ont réussi à en baptiser quelques-uns.

Les missionnaires qui se sont le plus occupés des Sauteux après M. Belcourt, sont les RR. PP. Lestang, Allard et Marcoux.

En 1842, Monseigneur Provencher, voyant le peu de succès qu'obtenaient ses missionnaires auprès des Sauteux, résolut de porter le flambeau de la foi chez d'autres tribus qui seraient plus dociles.

M. J.-Bte Thibault, jeune prêtre, qui venait de se dévouer pour les missions, se mit en route pour un voyage de 900 milles du côté des montagnes Rocheuses. Partout sur son passage, les sauvages de la tribu des Cris le reçurent comme un envoyé du ciel. Il baptisa chez eux un grand nombre de petits enfants, et annonça aux adultes la parole de l'évangile. Les bonnes dispositions qu'il rencontra partout lui firent prendre la détermination d'aller, l'année suivante, établir une mission permanente chez ces tribus de l'ouest. C'est à partir de cette époque que la religion a été prêchée aux Cris et aux Montagnais. De ces deux tribus, c'est la dernière qui a le mieux correspondu à la grâce ; elle est toute chrétienne tandis qu'il reste encore un grand nombre de Cris dans l'infidélité. La tribu des Pieds-Noirs a été la plus rebelle de toutes à la parole des missionnaires ; néanmoins, depuis vingt-six ans, on a baptisé chez eux en moyenne 200 sauvages, soit enfants soit adultes. Les Esquimaux n'ont encore reçu que quelques visites, mais ils paraissent peu disposés à écouter la parole de Dieu.

De tous les sauvages du Nord-Ouest, les Esquimaux sont les plus sales et les plus dégoûtants. Il faut plus qu'un dévouement ordinaire pour se faire missionnaire chez eux ; il faut de l'héroïsme et des forces physiques peu

communes. Il est très difficile à un européen de se faire à leur nourriture qui consiste en poisson et en huile de phoque. D'un autre côté, leur logement sous des tentes de glace et la rigueur du climat en hiver ne sont supportables que pour ceux qui sont nés sous ces latitudes. Les Montagnais vivent exclusivement de chasse et de pêche. Leurs terres situées au nord du 55^e degré de latitude, sont fréquentées par d'immenses troupes de rennes, dont la chair est excellente. C'est aussi le pays des belles fourrures, mais il est impropre à la culture. Le missionnaire, qui accompagne les Montagnais dans leurs marches doit se résigner à ne manger que du poisson, ou de la viande de renne séchée sans aucun assaisonnement. Quant au pain, il est inutile d'en parler ; c'est un luxe inconnu des Montagnais.

Avant que les blancs se fussent emparés du pays des sauvages au Nord-Ouest, ceux-ci menaient tous la vie nomade. Vivant tous du produit de la chasse, ils suivaient le gibier et les animaux sauvages. Chaque tribu avait ses terres de chasse sur lesquelles une tribu voisine ne devait pas mettre le pied. Un tel empiètement était regardé comme un *casus belli*.

Tout sauvages et barbares qu'ils étaient, ils reconnaissaient sur ce point les mêmes droits que les peuples civilisés.



Les mœurs de ces sauvages se sont considérablement modifiées depuis plus d'un demi-siècle ; aussi ils ont complètement perdu cette humeur guerrière qui les caractérisait autrefois.

Aux temps passés, deux choses remplissaient la vie de l'indien, la guerre et la chasse. On pourrait dire que jamais une paix solide ne régnait d'une tribu à une autre. Certaines tribus en particulier se portaient l'une à l'autre une haine implacable. Les Sautaux et les Sioux emportaient cette haine en naissant, et, jusqu'à ces derniers temps, ils ont toujours cherché à se faire le plus de mal possible. Leurs terres de chasse étaient limitrophes. Ce voisinage occasionna une multitude de crimes entre ces deux tribus. Dieu sait combien de chevelures ils se sont enlevées les uns aux autres. Enfin leur rage allait si loin qu'ils mangeaient quelquefois les prisonniers qu'ils capturaient dans une campagne. En l'année 1866, les Sautaux à St-Boniface dévoraient à belles dents les membres d'un Sioux qu'ils avaient pris à Fort-Garry.



Malgré les ténèbres dans lesquels ces peuples étaient plongés, tous cependant reconnaissaient un bon et un mauvais esprit ; mais leur culte s'adressait plutôt au mauvais qu'au bon. Le bon n'ayant aucune malice ne pouvait songer à leur nuire ; ils en concluaient qu'il suffisait de le laisser à son penchant pour le bien. Quant au mauvais esprit, il en était autrement. Pour celui-ci il fallait bien prendre garde de l'irriter, de peur de s'attirer sa vengeance ; aussi ils travaillaient à l'apaiser et à se le rendre propice par tous les moyens possibles.

Quand le temps de la chasse arrivait, par exemple, il fallait adoucir le mauvais manitou de peur qu'il n'éloigne le gibier et les animaux sauvages. Pour obtenir ses faveurs, les chasseurs s'imposaient de rudes pénitences. Ils jeûnaient rigoureusement pendant plusieurs jours ; quelquefois ils allaient jusqu'à pratiquer des pénitences corporelles très douloureuses, comme se faire des incisions sur les bras et sur les jambes : tout cela pour apaiser le mauvais manitou.

Ce manitou avait son ministre dans la tribu, lequel était chargé de communiquer immédiatement avec lui. On appelait ces hommes les jongleurs ou *les faiseurs de médecine*. Pendant les voyages que faisaient les sauvages en canot sur les lacs, si le bon vent venait à manquer pour aller à la voile, alors un jongleur jetait à l'eau un bout de tabac pour avoir un vent propice.

Un vieux métis français, qui avait été pendant longtemps guide dans les voyages, racontait le fait suivant.

« Quand nous traversions le grand lac Winnipeg (qui a cent lieues de long) il arrivait souvent que nous étions obligés de le passer à la rame, faute de vent pour aller à la voile. Un sauvage, qui pratiquait la magie et qui était réputé très fort en diablerie, conduisait une berge au milieu des nôtres. Tout à coup, sans que nous sentissions la moindre brise souffler, la voile du sauvage s'enflait et sa berge filait devant nous. Il avait jeté dans le lac un bout de tabac à son manitou, et celui-ci lui donnait du vent. Comment la chose se faisait-elle ? Nous ne le comprenions pas, et cependant nous constatons ce fait de nos yeux. Évidemment cette brise n'était que pour lui, car nos voiles restaient collées au mât ».

Un phénomène étrange opéré par les jongleurs, c'est celui de pouvoir se délier instantanément après avoir été garrottés avec de grosses cordes. Le jongleur invitait quelqu'un, n'importe qui, à le lier solidement et à faire tous les tours et tous les nœuds qu'il voudrait pour assurer qu'il était bien solidement lié. On lui attachait d'abord les mains derrière le dos ; ensuite on lui ficelait les jambes depuis les pieds jusqu'aux genoux, de manière qu'il ne pouvait remuer ni les jambes ni les bras. Avec une autre corde on lui serrait les bras autour du corps, en sorte qu'il était littéralement impossible de faire usage de ses mains.

Ainsi garrotté, on le jetait dans sa loge préparée exprès aussi étroite que possible. Une fois enfermé et laissé seul, le jongleur commençait à appeler son manitou. Celui-ci ne se faisait pas attendre. Sa présence se manifestait par un tremblement imprimé à la loge et par quelques étincelles de feu qu'on voyait briller au sommet. Tout à coup le jongleur débarrassé subitement de ses liens, les lançait dehors ; puis lui-même, ruisselant de sueur, venait se montrer aux siens ébahis ; ce qui étonnait le plus, c'est que pas un nœud n'était défait et que le jongleur était sorti de ses cordes sans les dénouer. Était-ce un tour de passe-passe ou un effet diabolique ? Personne ne le savait. Ce succès obtenu par le jongleur lui donnait une influence illimitée dans le camp. Ceux-là, on les appelait *des forts en médecine*.

Il se rencontrait de ces magiciens qui se vantaient de pouvoir jeter des maléfices et même de faire mourir un homme à distance simplement par des incantations.

Un anglais, M. Hearn, qui passa un hiver au fort York sur les bords de la baie d'Hudson, raconte le fait suivant dont il garantit la véracité, en ayant été lui-même témoin.

Un jour, un sauvage, campé auprès du fort, vint lui demander de vouloir bien lui dessiner, sur une écorce de bouleau, le portrait d'un indien qu'il lui désigna, et que M. Hearn connaissait l'ayant vu plusieurs fois au fort.

Ne sachant pas quel usage le sauvage voulait faire de ce portrait M. Hearn se rendit facilement à la requête, et traça le plus fidèlement possible le portrait demandé.

Quand il fut terminé, il le remit au sauvage qui aussitôt alla le porter à un jongleur campé avec lui aux portes du fort. Curieux de savoir ce qui allait se

passer et ce qu'on allait faire du portrait, M. Hearn se rendit immédiatement au camp. Le jongleur, payé pour faire sa sorcellerie, plaça devant lui l'écorce de bouleau et se mit à appeler son manitou pour maudire et frapper de mort l'individu dont il avait le portrait. Ensuite, armé d'un poinçon, il perça la figure deux ou trois fois en pleine poitrine, tout comme pour poignarder quelqu'un. M. Hearn, croyait peu à l'effet que le jongleur attendait de son maléfice, mais quelle ne fut pas sa surprise quand il apprit quelques jours plus tard que le sauvage voué à la mort par le jongleur était tombé subitement, juste au moment où s'opérait la magie dirigée contre lui. Était-ce pure coïncidence ou bien le maléfice avait-il eu son effet par l'intervention du démon ? Toujours est-il que le sauvage était mort.

À ceux qui ne veulent rien voir de surhumain dans ce fait, nous pouvons citer l'histoire de Balaam payé par le roi Balac pour maudire le peuple de Dieu. Le roi Balac était persuadé qu'en le maudissant il pourrait le détruire facilement, voilà pourquoi le Seigneur envoie un ange pour défendre à Balaam de le maudire. Tous les peuples païens avant et depuis Jésus-Christ ont cru à la puissance des maléfices, et cette croyance est enracinée chez toutes les peuplades sauvages.

Les jongleurs ou faiseurs de médecine sont appelés auprès des malades pour les guérir par la magie. Ils usent de remèdes naturels, tels que racinages, écorces, feuillages dont ils font avaler les décoctions, mais ils ont toujours soin de prononcer sur ces remèdes des mots magiques qui doivent leur donner de l'efficacité.

Quelquefois les jongleurs pratiquent sur le malade une opération assez curieuse qu'on appelle le soufflage. Cette opération consiste à souffler dans la bouche, les narines ou les oreilles du patient ; ou bien le magicien pratique de petites incisions dans la peau, y applique sa bouche et souffle de toutes ses forces pour y introduire l'air. Il prétend que c'est la vie qu'il fait pénétrer par là. Si après cela le malade meurt, c'est toujours de sa faute bien entendu et non de celle du médecin.

D'autres fois ces jongleurs s'amuse dans un camp à mystifier les profanes par des tours de passe-passe. Ils avalent, par exemple, une règle de trois pieds de long, sans qu'on puisse découvrir par où ils la font disparaître ailleurs que dans leur bouche.

Le terme « jonglerie » chez les sauvages n'a pas la même signification que chez les blancs. Pour l'indien, faire la jonglerie, c'est se mettre en rapports immédiats avec les esprits, soit bons, soit méchants.

Le sauvage infidèle est persuadé qu'il a toujours auprès de lui un manitou familial qui l'accompagne partout ; c'est à lui qu'il s'adresse quand il veut obtenir une faveur extraordinaire, comme la guérison d'une maladie, ou encore, pour retrouver un objet perdu.

Il y a des jongleries qui se font avec beaucoup de solennité, pour de grandes circonstances, et alors, toute une tribu y prend part. Les jongleurs, jeunes et vieux, se rendent de très loin à ces assemblées, qui ont lieu ordinairement au commencement de l'automne. En l'année 1866, lorsque j'arrivai à la Rivière-Rouge, je fus témoin d'une grande jonglerie donnée par les Sauteux, justement sur l'emplacement de la ville de Winnipeg. Les sauvages, venus du lac des Bois et du bas de la rivière Rouge, avaient planté leurs loges à peu près où se trouve aujourd'hui la gare du *Northern Pacific* ; on y comptait une soixantaine de loges. De l'évêché de St-Boniface, où j'étais, il m'était facile d'examiner ce camp avec une lunette ; d'ailleurs la distance n'était que d'une douzaine d'arpents. Comme je n'avais jamais vu de sauvages, je ne manquai pas cette occasion de suivre les préparatifs de leur incantation.

Les familles indiennes arrivaient les unes après les autres, et il s'écoula bien une quinzaine de jours avant que le camp des invités fût au grand complet. Pendant ce temps-là, tous les jours étaient employés à chanter et à danser, mais c'était le soir, à la nuit tombante, que le concert éclatait avec son brio. Ceux qui n'ont jamais assisté à un concert sauvage ne peuvent guère se faire une idée de leur chant. Malgré que je fusse bien exercé à copier un air sur simple audition, il me fallut cinq ou six jours pour saisir une espèce de mélodie dans ce qu'on pourrait appeler des cris plutôt qu'un chant. Les hommes formaient d'abord un cercle au milieu duquel un indien accroupi, tenant un tam-tam à la main, battait la cadence. En arrière se plaçaient les femmes et les enfants, puis, en dehors, autour du cercle, venaient les chiens au nombre d'une quarantaine. Chaque animal, selon son registre, devait contribuer à fortifier le chœur.

Les paroles mises en musique étaient celles-ci : *Ya ya ya — ah a a a ya ya*. Comme on peut en juger, c'est facile à retenir. Le maître d'orchestre

donne le ton et bat la cadence ; il commence par pousser un cri très haut, v. g. : le *sol* au-dessus de la portée de musique ; puis, en notes saccadées, il descend par tierces comme dans une gamme mineure, *sol ré si sol*. Arrivé sur le sol, une octave plus bas, il répète la même note sept ou huit fois, *sol sol sol la sol sol sol* ; de là il fait une quarte descendante : *ré* au-dessous des lignes. Ce *ré*, il le tient bien une demi-minute en trémolo. Pour obtenir le trémolo, il se bat les côtés avec ses coudes, à l'instar d'un coq qui se prépare à chanter en battant les ailes. Il faut être sauvage pour prolonger ces chants, d'une monotonie désespérante, pendant des heures et des heures, et même pendant toute une nuit. Quelquefois les chiens, ahuris par la persévérance de leurs maîtres, se mettent de la partie et poussent des hurlements affreux. Imaginez 40 chiens hurlant sur tous les tons, au milieu d'une centaine de jongleurs qui poussent des cris à fendre l'air, et vous n'aurez pas de peine à croire que le diable vient vite. Pendant au moins quinze jours, j'ai entendu ce vacarme tous les soirs. Ma chambre à l'évêché de St-Boniface était au second étage, et vis-à-vis ma fenêtre, il y avait une avant-couverture assez peu inclinée pour permettre de s'y étendre à l'aise. Quand la soirée était belle et chaude, comme elles le sont généralement au mois de septembre dans ce pays-là, je m'étendais en dehors et j'écoutais le bruit du camp ; c'était du nouveau pour moi. Vous comprenez que plus tard, trois ans après, je n'aurais pas fait un pas pour entendre pareille cacophonie.

Dès que la bande fut au grand complet, et que les *forts en médecine*, comme on appelle les jongleurs, furent arrivés, on se mit en frais de construire la loge où devaient s'opérer les merveilles de la diablerie et servir de pandémonium aux manitous.

Je ne sais pas si elles ont toujours la même forme et les mêmes proportions, mais je parle de celle que j'ai vue.

On trace d'abord un cercle plus ou moins rond, d'environ vingt pieds de diamètre. De pied en pied, à la circonférence, on fiche en terre de longues gaules flexibles qu'on fait converger vers le centre, de manière à former un dôme un peu aplati. Ensuite, on couvre tout ce treillage avec de larges écorces de bouleau, et, pour toute ouverture, on laisse au ras de terre une petite porte, juste assez large pour permettre à un homme d'entrer sous la loge. Un grand morceau de cuir ou de bouleau fermera ce petit passage. La construction de cette loge prend toute une journée de travail. Maintenant,

quand tout est prêt pour l'évocation des manitous, c'est le moment solennel. Les jongleurs, qui sont adonnés à la sorcellerie depuis longtemps, ont la préséance ; ils entrent les premiers, les autres viennent prendre place à la suite, selon la renommée qu'ils ont acquise dans la tribu. Quand le dernier de ceux qui doivent prendre part à cette cérémonie est entré, la porte se ferme, ou plutôt, le rideau se rabat et les profanes s'éloignent ; défense expresse est faite au commun des mortels de s'approcher de ce lieu sacré. Les mystères qui vont s'opérer là ne sont que pour les invités ; tout comme chez les franc-maçons. Dès le premier jour, cependant, au risque de recevoir un maléfice sur le dos, je ne pus résister à la curiosité d'aller sur le théâtre d'un congrès si nouveau pour moi. Je voulais voir de près cette grande loge, et même jeter un œil indiscret à l'intérieur si la chose était possible.

Je n'avais pour me rendre au camp que la rivière Rouge à traverser et quelques pas à faire sur la côte. Avant que j'y fusse arrivé, le chant était déjà commencé à l'intérieur de la loge. Autour, mais à distance, les femmes et les enfants étaient assis tranquilles, à la porte de leur tente, comme si rien d'extraordinaire ne se passait.

Je pris ma route vers la prairie, et je passai aussi près que possible de la grande loge.

Les jongleurs étaient assis en rond, à un pied de distance les uns des autres. Au milieu du rond se tenait le batteur de tambour. Son tam-tam ressemble à un tambour de basque, moins les grelots. Il frappe en battant toujours la même cadence ta ta... ta ta... ta ta.

Le chant des jongleurs pendant toute la durée de l'évocation n'est qu'une émission de voix sur la même note, yô hô ! yô hô ! C'est un peu l'*io io*, des Grecs.

Pour réussir dans leur sorcellerie, les jongleurs s'imposent le jeûne le plus sévère et le plus rigoureux. Pendant deux jours et deux nuits, ils ne prennent aucun repos et chantent continuellement. À la fin du second jour, exténués de fatigue et dévorés par la soif, ils tirent la langue comme des chiens essoufflés par une longue course ; les yeux leur sortent de la tête et toute leur figure prend une expression qui donnerait une idée des réprouvés dans leurs tourments.

Pour rien au monde, les jongleurs ne voudraient omettre la plus petite partie de ce que leur prescrit leur rituel diabolique ; parce qu'alors, le manitou ne viendrait pas leur porter la précieuse médecine avec laquelle ils opèrent toutes sortes de merveilles, et qui leur vaudra les présents des autres sauvages. Le démon vient-il en effet leur porter quelque chose ? ils le prétendent et l'affirment ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la fin de la jonglerie, les sorciers distribuent une drogue qu'ils nomment la *grande médecine*, et que tous les sauvages reçoivent avec respect pour s'en servir dans le besoin.

Les jongleurs, tous entrés dans la loge par une petite porte, n'en sortent maintenant que par le toit. La jonglerie finie, la médecine reçue du manitou, on commence à défaire le haut de la loge en enlevant les lisières d'écorce dont on s'est servi pour la couvrir. Aussitôt que l'ouverture est assez grande pour permettre aux jongleurs de communiquer par là avec les profanes demeurés au dehors, ils commencent à prouver la force de leur médecine. Pour recevoir une parcelle de ce don du manitou, il faut offrir un présent quelconque au sorcier. Les uns lui donnent du tabac, les autres du thé, celui-ci une couverture, celui-là du plomb ou de la poudre. La médecine, enveloppée bien précieusement dans un linge, est d'abord présentée sous le nez de l'acquéreur, pour que celui-ci ressente immédiatement l'effet de sa puissance. À peine a-t-il reniflé l'odeur de cette drogue, qu'il commence à être agité par tout son corps ; il fait des contorsions ridicules, étend les bras, se jette en arrière, saute, danse et finit par se rouler à terre. Toutes ces grimaces sont-elles des choses de convention, réglées d'avance avec le jongleur, ou bien, est-ce l'effet d'un maléfice qui cause ces mouvements ridicules, je n'en sais rien ; mais, je sais que, pendant toute une avant-midi, j'ai été témoin de ces scènes grotesques, et que tous les sauvages du camp auraient donné jusqu'à leur chemise (ceux qui en avaient une) pour posséder l'inappréciable médecine du manitou. Après que la médecine est distribuée, on commence dans tout le camp la grande danse d'action de grâces pour le succès obtenu. La danse se continue jusqu'au soir. Il n'y a rien de hideux comme ce spectacle. Les sorciers, la figure toute défaite par leur long jeûne et leur veille prolongée, l'œil hagard, la langue sortie de la bouche, ont l'air d'une bande d'esprits infernaux, animant des squelettes pour une danse macabre. Toute la journée on entend le même chant

monotone : *ya ya*, et la même cadence battue sur le tambour. Le soir, tout le monde est à moitié mort ; on mange et on boit, surtout si on a des liqueurs fortes ; puis, on se plonge dans le sommeil pour au moins vingt-quatre heures.

La grande médecine se fait tous les trois ans, mais à mesure que la civilisation chrétienne pénètre chez les sauvages, toutes ces fêtes païennes disparaissent, et aujourd'hui il n'y a plus guère que les Sauteurs du lac Rouge et les Pieds-Noirs de l'ouest qui se livrent à ces superstitions.

Beaucoup de voyageurs, qui ont écrit sur les mœurs des sauvages, et qui ont été témoins de leurs fêtes, ont nié l'existence de la sorcellerie chez eux ; ils ont prétendu que les jongleurs n'étaient ni plus ni moins que des charlatans, qui trompaient ceux qui étaient assez simples pour croire à toutes ces grimaces. Il peut bien se faire que, parmi le grand nombre de ceux qui cherchaient à passer pour des sorciers, quelques-uns ne l'étaient guère et n'opéraient rien de merveilleux ; cependant, trop de gens sérieux affirment avoir été témoins de faits vraiment inexplicables, pour qu'il ne soit pas téméraire de nier toute intervention diabolique chez les jongleurs.

En voici quelques-uns qui m'ont été racontés par des gens qui en avaient été les témoins oculaires et auriculaires.

Un jour, un métis, qui avait perdu ses chevaux dans la prairie, les cherchait en vain depuis une semaine, lorsqu'un de ses amis lui dit : « Va donc consulter le vieux chef sauvage qui n'est pas loin d'ici ; si tu lui fais un cadeau de tabac, il te dira immédiatement où sont tes chevaux. — J'y ai bien pensé déjà, dit-il, mais je crains que ce ne soit pas permis.

— Oh ! quel mal y a-t-il » ? Il va consulter son manitou, et celui-ci lui dira où se trouve la bande des chevaux, car du train que nous sommes partis, nous ne les trouverons pas de sitôt.

Le métis sentait qu'une telle démarche était blâmable ; mais l'ennui d'avoir perdu une dizaine de chevaux fit taire chez lui tout scrupule, et il se dirigea vers le campement du vieux sauvage. C'était vers l'heure du midi, le temps était parfaitement beau ; pas un nuage n'apparaissait au firmament.

« — Mon parent, dit-il au chef sauvage, en arrivant à sa loge, je viens te prier de faire ta jonglerie pour me dire où sont les chevaux que j'ai perdus ; tiens ! voici du tabac pour payer ta peine. — C'est bien facile, lui répondit-

il ; donne-moi seulement le temps de préparer ma loge de médecine et tu sauras immédiatement où sont tes chevaux ».

La loge de médecine est une petite tente tout étroite, pouvant à peine donner place à un homme, et dans laquelle le sorcier consulte son manitou. Les préparatifs durèrent quelques minutes, et le jongleur s'enferma.

Le métis et son compagnon regardaient attentivement ce qui allait se passer. Tout à coup, ils aperçoivent des étincelles de feu briller comme des étincelles électriques, au faite de la petite tente ; celle-ci s'agite violemment, et, en même temps, la foudre éclate avec une telle violence que les deux métis épouvantés se préparaient à prendre la fuite, quand le jongleur, la figure toute bouleversée et ruisselante de sueur, s'élança dehors et leur annonça que sa médecine avait réussi : « Allez dans telle direction, dit-il, à telle distance auprès d'une petite rivière, vous trouverez vos chevaux réunis, il n'en manque pas un seul ». En effet, quelques heures plus tard, les deux métis retrouvaient leurs chevaux justement à l'endroit indiqué.

Quelqu'un dira que peut-être le sauvage avait eu connaissance de cette bande de chevaux et qu'il n'était pas besoin d'être sorcier pour dire où elle était. Il peut se faire qu'il en fût ainsi, mais le coup de foudre et l'éclair en plein soleil, ce n'était pas le sauvage qui faisait cela. La semaine suivante, le métis me racontant lui-même ce fait, me disait qu'il avait été tellement effrayé, que pour rien au monde il ne voudrait à l'avenir consulter un jongleur.

Ces jongleurs ou faiseurs de médecine font quelquefois pour prouver leur puissance, des choses fort triviales et fort burlesques.

Dans un fort de l'extrême nord, un jongleur s'était vanté un jour, devant un bourgeois, de pouvoir avaler des balles de plomb autant que celui-ci pourrait lui en fournir, et de les renvoyer par l'autre extrémité du tube digestif en moins de deux secondes. C'était une expérience un peu étrange à faire ; n'importe, le bourgeois accepta le défi et résolut de sacrifier un sac de balles pour avoir le plaisir de voir comment allait opérer le sorcier. Le bourgeois était un nommé M. Rowand ; il avait pour commis un anglais du nom de Henry Fisher. Il appela son commis pour l'aider et en même temps pour servir de témoin dans l'expérience qu'il allait faire.

« Prends un plat, lui dit-il, et place-toi de manière à recevoir les balles à mesure qu'elles sortiront, après que je les aurai fait avaler au sauvage ». Dépouillé de ses vêtements, le corps penché en avant, les mains appuyées sur les genoux, le jongleur se plaça entre le bourgeois et le commis et leur dit qu'il était prêt à commencer. Il ouvre la bouche et M. Rowand lui lance une balle dans le gosier. « — Guette bien, dit-il à Fisher, et prends garde qu'il nous triche.

— La voici déjà, répond le commis ; envoyez-en une autre ». M. Rowand répète l'essai deux fois, trois fois, douze fois et toujours la balle passe comme dans un canon de fusil pour tomber dans le plat de Fisher. « Changeons de rôle, dit M. Rowand à son commis, viens prendre ma place et je vais prendre la tienne ; il faut que je m'assure par moi-même que nous ne sommes pas joués ; je ne suis pas d'humeur à me laisser voler par ce coquin-là ».

L'expérience se continua avec le même succès, au grand désappointement de M. Rowand qui perdait ainsi un beau sac de balles, marchandise très précieuse dans les forts de l'extrême nord. Pour le sauvage, c'était une aubaine magnifique, et il allait repartir content comme un prince quand il entendit, tout à coup, les sons d'un instrument de musique, qui semblaient venir de la poche des habits de M. Rowand. Il n'avait jamais rien entendu de semblable ; il s'arrêta, puis demanda ce que cela signifiait. « Oh ! lui dit M. Rowand, c'est mon manitou qui est en colère contre toi parce que tu m'emportes toutes mes balles ; il te menace de sa vengeance si tu ne me les remets pas ».

Ces sons étaient produits par une petite musique automatique que possédait M. Rowand, et dont il avait monté le ressort à l'insu du jongleur. Sachant bien que le sauvage ne pourrait pas s'expliquer ce stratagème, il s'avisa de lui dire que c'était un manitou et que celui-ci le ferait mourir à moins qu'il ne voulût lui rendre les balles.

Le pauvre sauvage, effrayé, se hâta de s'exécuter pour avoir la vie sauve ; mais M. Rowand et son commis demeurèrent très persuadés qu'il avait cependant bien *légitimement gagné le sac de balles*.

Il n'y a pas de doute que chez les sauvages infidèles, ceux qui s'adonnent à la grande magie font un pacte avec le démon. C'est un puissant moyen de

les tenir dans l'infidélité ; car comme les jongleurs jouissent d'une grande influence auprès des leurs, ils réussissent toujours à paralyser l'influence du missionnaire : on peut dire qu'ils jouent dans un camp le rôle des magiciens de Pharaon à la cour du roi d'Égypte. Le démon en se prêtant facilement aux opérations des jongleurs y trouve largement son compte. Tous les sauvages ont un manitou particulier auquel ils ont une grande confiance. Ils le représentent toujours sous une figure de bête ou de plante. Tantôt c'est un quadrupède : un ours, un loup, un renard ; tantôt c'est un oiseau ou une chauve-souris.

Ils n'adoptent ce manitou qu'à la suite d'un rêve pendant lequel il leur est apparu. Dès que ce rêve a eu lieu, le sauvage le raconte et choisit son manitou. Souvent ce sera l'origine du nom que portera ce sauvage. Si le manitou apparu est un ours, on appellera le sauvage : *l'ours*. Ils sont persuadés que ce manitou ou esprit les accompagne partout. On voit bien ici la tromperie du démon qui se substitue à l'ange gardien.



Quand un sauvage infidèle vient à mourir, ses parents ont soin de mettre sur sa tombe son arc et ses flèches, ou encore son fusil, s'il en a un, afin qu'il puisse faire bonne chasse dans le pays des âmes. Le paradis pour les sauvages, ce sont de grandes et belles prairies toutes couvertes de gibier. L'unique bonheur rêvé par eux consiste à avoir de la chasse en abondance. On dépose aussi un peu de nourriture sur la tombe du sauvage, afin qu'il ne jeûne pas en se rendant au pays des âmes.

Chez la tribu des Montagnais on détruisait autrefois tout ce qui avait appartenu au défunt. Laissait-il en mourant une grande quantité de belles fourrures, elles étaient sacrifiées comme le reste et les parents n'auraient pas osé en vendre la plus petite parcelle.

Lorsque la maladie faisait des ravages chez cette tribu, les traiteurs de pelleteries éprouvaient un grand dommage, parce que des centaines et centaines de belles fourrures se trouvaient perdues pour eux.

La première année après la conversion des Montagnais, les vieux traiteurs ne savaient trop comment témoigner leur reconnaissance aux missionnaires qui avaient aboli cette superstitieuse coutume.

En 1846, il y avait à l'île à la Crosse un vieux trafiquant qui ne vivait que pour le poil. L'année précédente il avait vu d'un très mauvais œil l'arrivée de deux missionnaires, le Père Taché et monsieur Laflèche.

« Que viennent-ils faire ici, ces deux mangeurs de lard ? répétait-il souvent. Ils vont *mettre mes sauvages hors de service* ». Le bonhomme s'imaginait que les sauvages une fois chrétiens ne feraient plus la chasse ; or comme il estimait plus une peau de castor que l'âme d'un sauvage, il déplorait amèrement l'arrivée des deux prêtres.

La Providence se chargea de lui prouver que la religion ne nuit à rien, pas plus à la chasse qu'au reste. Pendant l'hiver, la chasse fut plus abondante que jamais et des tas de pelleteries étaient entassés dans les cabanes des sauvages, quand au printemps la maladie se déclara dans la tribu. Il y eut beaucoup de mortalité dans toutes les familles. Le vieux traiteur était désolé non pas de la mort des sauvages mais de tous ces monceaux de pelleteries que le feu allait détruire. La seule pensée de ce désastre lui arrachait l'âme. « Ah ! nous allons être ruinés, disait-il, quel dommage » ! Il ignorait que les missionnaires, en prêchant l'évangile, avaient détruit les superstitions. Pas une seule fourrure ne fut brûlée ; les sauvages les portèrent toutes au magasin du traiteur qui déclara n'avoir jamais eu un pareil retour. « Ah ! disait-il dans son bonheur, ces *missionnaires-là*, c'est une bénédiction ; ils ont bien fait de venir, sans eux nous étions ruinés ».



Les sauvages voient du surnaturel partout. Une chose qu'ils ne peuvent ni s'expliquer ni comprendre est invariablement l'effet d'un manitou. Un bruit insolite les frappe : c'est un manitou qui parle. Un cours d'eau fait entendre un bouillonnement un peu extraordinaire : c'est le rapide du diable, ou le lac du diable. De là ces noms de diable donnés à certains endroits des lacs et rivières dans tout le Nord-Ouest.

Sur les bords du lac Supérieur, tout près du fort Arthur, il y a un énorme rocher très élevé, qui a la forme d'un géant couché sur son lit. Les sauvages ont appelé ce rocher : *le géant qui dort*. Pour eux, c'est un dieu qui garde cet endroit. Dans le lac Winnipeg il y a une île que les sauvages n'osent pas regarder quand ils passent vis-à-vis en canot. Ils sont sous l'impression

qu'il leur arriverait malheur s'ils s'arrêtaient pour jeter les yeux de ce côté. Ils ne voudraient pas pour tout au monde y aborder.

Si l'on veut les questionner en passant, ils ne répondent que lorsque le canot est loin de l'île. Enfin les sauvages infidèles sont comme les païens d'autrefois, ils voient des divinités qui président à tout dans la nature.

Dans sa loge qui n'a tout au plus que quinze pieds de diamètre, le sauvage a sa famille et ses chiens. Le milieu est occupé par le feu allumé pour cuire les aliments, en sorte qu'il reste peu de place autour de l'âtre pour installer toute sa famille. Quand une loge a été plantée au même endroit pendant quelques semaines, elle a absolument besoin d'être transportée plus loin à cause de la saleté qui s'est accumulée dedans et autour.

Qu'on juge de la répugnance qu'éprouve un pauvre missionnaire à séjourner sous un pareil abri.

On comprend que sa vie est une suite de continuels renoncements à la nature.



Le sauvage n'apporte pas plus de soin à l'apprêt de sa nourriture qu'à la tenue de sa loge et de ses habits ; il avale autant de saleté que de substance nutritive. Il lui faut voir préparer ses repas pour en avoir une idée. Quand un animal sauvage a été abattu, il n'est pas plus tôt écorché que chacun en veut goûter sa part ; les chiens ne sont pas exclus du festin. Comme il n'y a ni crochets ni étaux pour suspendre la viande, les morceaux traînent çà et là sur la terre jusqu'à ce qu'on les mette au feu dans une chaudière qui sert à plus d'un usage profane.

J'ai vu une fois une cuisinière indienne qui se préparait à faire bouillir des intestins de veau. Avec un couteau bien aiguisé elle fendait les gros boyaux, les secouait fortement, et, sans plus d'apprêts, les jetait dans la chaudière sur le feu. Le bouillon prenait, on peut se l'imaginer, des teintes fort nuancées et peu appétissantes.

Vous voyez, mes jeunes lecteurs, comme la vie du missionnaire serait dure si elle n'était adoucie par la pensée des âmes qu'il mène au ciel, et par celle de la riche couronne qu'il recevra à la fin de sa carrière. C'est cette

pensée qui anime son courage et qui va jusqu'à faire préférer ses misères et ses privations à tout ce que le monde pourrait lui offrir d'agréable et de plus doux pour la nature.

FIN.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](http://fr.wikisource.org)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Kaviraf
- Ernest-Mtl
- Tylwyth Eldar
- Viticulum

1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)

2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)

3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)

4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)